

Programme d'appui à la filière pêche en Haïti

Juillet 2007

Table des Matières	Page
1 Résumé.....	4
1.2 Objectifs.....	4
1.3 Stratégie d'ensemble.....	4
1.3.1 Pertinence du renforcement des organisations locales par rapport aux objectifs du programme.....	5
1.3.2 Pertinence des actions par rapport aux priorités du programme.....	5
A) Identification des besoins et contraintes.....	5
B) Les groupes cibles.....	6
1.3.3 Pertinence de l'action par rapport aux groupes cibles.....	6
1.4 Description détaillée des activités.....	7
Stratégie 1.....	7
<u>Renforcement organisationnel et technique des acteurs locaux</u>	
<i>Activité 1.1</i>	7
Inventaire de la situation organisationnelle du secteur de la pêche dans les zones d'intervention	
<i>Activité 1.2</i>	8
Renforcement des organisations, associations de pêcheurs et de marchandes	
<i>Activité 1.3</i>	9
Renforcement des compétences locales et amélioration de la gestion	
Stratégie 2.....	9
<u>Augmentation durable de la production</u>	
<i>Activité 2.1</i>	9
Introduction et renforcement des techniques améliorées de pêche	
<i>Activité 2.2</i>	10
Promotion de technique de conservation et de stockage améliorés	
Stratégie 3.....	10
<u>Intégration économique aux marchés</u>	
<i>Activités 3.1</i>	11
Mise en place d'un système de protection environnemental dans les axes du programme	
<i>Activité 3.2</i>	11
Mise en place d'un système rural d'information sur la pêche	
<i>Activité 3.3</i>	12
Promotion et développement des marchés ruraux de la zone	
• Organisation de tournoi ou de foire sur la pêche	
• Utilisation des radios communautaires	

2	Méthodologie	12
3	Equipe proposée pour la mise en œuvre	14
4	Durée et plan d'action	15
5	Résultats attendus	17
5.1	Impact attendu sur les groupes cibles	17
5.2	Effets multiplicateurs	18
-	Impact à court et à long terme	
6	Budget détaillé	21
7	Annexes	
7.1	Localisation des projets	
7.2	Arbre à sélection des stratégies et solution	
7.3	Présentation détaillée des différents projets	

1. Résumé

Le Projet d'une durée de 16 mois vise à améliorer de manière durable et équitable¹ le niveau économique de 3,000 ménages de pêcheurs et autres métiers connexes vivant dans les communes de Leogane, Grand Goave, Miragoane, Petit Trou de Nippes, Barraderes, Belle Anse, Marigot, Abricot, Môle St Nicolas, Fort Liberte, La Gonave, Anse-d' Hailnaut, Baie de Henne..... Les stratégies retenues s'articulent autour de l'augmentation pérenne de la production, de l'amélioration des conditions de la conservation des fruits de mer et de la commercialisation des produits de la pêche à partir du renforcement et de la mise en interaction de structures locales mieux organisées, techniquement renforcées et économiquement viables dans une approche participative et intégrative. Le budget total de l'action est de 18.million de gourdes.

1.1- Problématique

La disparition des frayères, recouvertes par la couche de terre entraînée à la mer chaque pluie, suite au déboisement sauvage que subit notre sol.

~~L'utilisation par les pêcheurs, d'embarcations et de techniques de captures adaptées à l'exploitation des ressources benthiques.~~

La surexploitation de la bande côtière due principalement à la faiblesse des techniques de captures des poissons pelagique et à l'utilisation des embarcation qui sont pour la plupart non adaptée à la navigation en haute mer. Dans les zones non encore équipées de Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) le ration est le suivant : 95% de poissons benthiques et 5% de poissons pélagiques. Il faut aussi souligner que les mailles des sennes et des nasses conduisent le plus souvent à la capture de juveniles mettant en péril la ressource. Ainsi dans ces zones les prises journalières diminuent d'année en année pour atteindre en 2007 la moyenne de 20 livres par jour par bateau de 3 membres d'équipage et de moins de 4 livres par jour pour les pirogues (communément appelé bois rond ou bois fouillé). -

Entraînent de faibles prises de poissons, donc des bas revenus, une mauvaise nutrition et inexorablement un bas niveau de vie dans les communautés de pêcheurs. Ce qui facilite l'exode vers les villes principales et alimente l'immigration clandestine. Pour casser ce cercle vicieux il faut mettre en place un mécanisme capable d'augmenter les ressources et le niveau de vie dans les communautés de pêcheurs. Au-delà du plateau continental, existent des ressources faiblement exploitées. Ce sont les ressources pélagiques côtières et océaniques. Ces ressources, bien que pouvant potentiellement être exploitées par une pêche artisanale avancée (c'est-à-dire une pêche artisanale mobilisant un faible surplus d'investissements) demeurent inaccessibles aujourd'hui à la pêche artisanale haïtienne.

La pêche artisanale permet en outre de générer de nombreux emplois indirects à travers les nombreuses activités périphériques comme le commerce et la fabrication/réparation de canots.

L'exploitation de ces ressources « sous exploitées » par une pêche artisanale avancée permettrait par conséquent d'apporter une réponse plus adaptée à plusieurs défis sociaux, économiques et alimentaires auxquels est soumis le pays, et également

¹ Le terme équitable fait une référence directe à l'équité du genre, et à l'égalité de chances dans l'accès aux services fournis par le projet et ses partenaires.

contribuer à la lutte contre la dégradation et la surexploitation des zones côtières en donnant la possibilité aux pêcheurs artisans de déplacer une partie de leur effort de pêche plus au large. D'un autre côté, le long des côtes agriculteurs et pêcheurs étant souvent les mêmes, cela permettrait une action plus efficace pour le reboisement. De plus les expériences passées ont permis de faire ressortir les faiblesses des organisations en matière de responsabilité, d'autonomisation et de pérennité des actions.

Dans les zones frontalières, les conflits de territoires de pêche, mettent les pêcheurs haïtiens dans des situations risquées qui doivent être solutionnées au niveau gouvernemental.

1.2- Justification du projet

Optimisation des investissements déjà consentis

Le FAES a déjà consenti des investissements dans le secteur qui ne peuvent être que partiellement valorisés en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

2.- Objectifs

2.1- Objectif global :

Améliorer le niveau économique et social des pêcheurs et de leurs familles dans les Départements du Nord-est, Nord d'ouest, Ouest, Nippes, Sud' est, Grande Anse notamment dans les communes de Leogane, Grand Goave, Miragoane, Petit Trou de Nippes, Barraderes, Belle Anse, Marigot, Abricot, Môle St Nicolas, Fort Liberté, La Gonave, Anse-d' Hailnaut, Baie de Henne , grâce à l'augmentation pérenne de la production et de la commercialisation des produits de la pêche maritime de ces zones côtières.

2.2- Objectif spécifique :

- 1) Augmenter la production de poissons pêchés**
- 2) Diminuer les pertes**
- 3) Augmenter les prix aux pêcheurs**

3.- Stratégie d'ensemble

Pour atteindre ces objectifs, tenant compte de différents diagnostics² faits, le projet mettra l'accent sur la structuration et le renforcement organisationnel des pêcheurs et d'autres acteurs locaux concernés; l'amélioration de leur capacité technique par le développement des compétences techniques locales et par la promotion de techniques améliorées de pêche ; le renforcement des moyens de pêche et de la capacité de transformation, de conservation et de stockage des produits de pêche; le développement des capacités de gestion, d'intégration au marché et de commercialisation des produits de la pêche.

² . Diagnostic de la Situation de la Pêche dans les communes de : Fort-Liberte, Derac, Abricot, Barraderes, . Mission Exploratoire Initiale dans le Nord-est, les Nippes et le Sud.

Cette approche devrait concourir à l'amélioration durable du revenu des 1300 pêcheurs et acteurs locaux ciblées dans les communes desservies par le projet à travers le commerce structuré du poisson frais, séché ou fumé. Aussi les ménages pourront disposer des revenus générés pour acheter d'autres produits alimentaires et améliorer leur niveau de vie.

3. 1- Pertinence du renforcement des organisations locales par rapport aux objectifs du programme

(cf. arbre à objectif)

La présente proposition s'articule bien autour des objectifs du programme. En outre, elle s'intègre parfaitement à l'objectif du gouvernement haïtien, du FEAS et de la Fondation VERTE qui se proposent de promouvoir le développement de la pêche maritime afin de permettre une diversification des sources de revenu et de la diète alimentaire et de contribuer, par voie de conséquence, à une amélioration de la qualité de vie des habitants du littoral.

Les trois stratégies retenues : structuration des acteurs, augmentation durable de la production et intégration au marché seront mises en œuvre en vue d'augmenter l'accès des pêcheurs aux facteurs de production.

La présente intervention va renforcer les efforts des pêcheurs pour subvenir aux besoins de leur famille tout en contribuant à la mise en place des conditions pour le développement durable de cette région. En effet, les pêcheurs seront encadrés de façon à mieux se prendre en charge. Les participants à ce projet seront moins vulnérables du fait de l'amélioration de leur résistance aux chocs causés par la sécheresse chronique, le manque d'organisation, la dégradation accélérée de l'environnement, la hausse du prix du transport etc. .

3.2- Pertinence des actions par rapport aux priorités du programme

Les actions proposées par ce projet visent à la valorisation des ressources naturelles locales tout en recherchant une synergie avec les structures décentralisées et les autres interventions dans la région : (éducation, réhabilitation de routes, santé etc.). La structuration des associations de pêcheurs et l'introduction de techniques améliorées de pêche se mettront en place au moyen d'approches participatives et intégrantes.

A.- Identification des besoins et contraintes

La majorité des habitants des villages du littoral haïtien vivant directement ou indirectement de la pêche rentre dans la catégorie sociale les plus marginalisées et par voie de conséquence les plus vulnérables. Les familles des villages du littoral haïtien vivent dans des conditions infrahumaines liées à de multiples contraintes. Parmi les plus importantes on retiendra:

- Un très faible niveau d'organisation et d'éducation des (pêcheurs, élus, opérateurs économiques, fonctionnaires,...). Contrainte principale, dont découlent la plupart des autres, ceci résulte en une incapacité à maîtriser et s'approprier le développement local, à canaliser et valoriser les opportunités d'investissements productifs.
- Un enclavement routier. (Les petites tracées parfois amorcées par les gens du village mais sans entretien restent en très mauvais état)
- Un manque d'accès à des services de qualité en matière d'appui (équipement et matériel de pêche, crédit) et de conseils au développement rural (vulgarisation, tendances du marché, ...).
- Un manque de moyens pour le développement de la pêche en haute mer à cause du coût élevé des embarcations motorisées, ce qui se traduit par : a) une détérioration de la quantité de prise (des prises faibles pour un temps de déplacement long) et b) une diminution des revenus de la pêche.
- La faible performance des équipements utilisés et le manque d'organisation des pêcheurs empêchent une meilleure valorisation des prises.
- Le manque de réglementation, de normes techniques en matière de protection des ressources marines et de leurs écosystèmes ajouté à un manque de suivi de l'application des cadres juridiques et légaux existants favorise la pêche illicite et destructive.
- Un risque environnemental menaçant la capacité productive, lié tant à la pratique du défriche brûlis pour la mise en culture des parcelles situées sur les versants qu'à la production du charbon de bois à grande échelle.
- Les communautés de pêcheurs sont exposés à des menaces diverses : conditions climatiques et autres phénomènes naturels comme les variations annuelles et saisonnières des stocks ; le faible volume des captures ; les intempéries et les catastrophes naturelles comme les sécheresses, les cyclones et les ouragans ; les conditions économiques, en particulier les fluctuations des prix du marché et l'accès variable aux circuits de commercialisation ; et les facteurs liés aux conditions de travail, notamment les risques de la pêche en mer.

B.- Les groupes cibles (bénéficiaires directs et indirects)

Le projet aura pour bénéficiaires directs 3000 ménages de pêcheurs et autres métiers connexes à la pêche dans les communes de Léogane, Grand Gôave, Miragoane, Petit Trou de Nippes, Barraderes, Belle Anse, Marigot, Abricot, Môle St Nicolas, Fort Liberte, La Gonave, Anse-d' Hailnaut où près de 95% de la population urbaine vit directement de la pêche.

Le projet impliquera également d'autres acteurs du développement rural (des élus locaux, opérateurs économiques, fonctionnaires) et attachera une importance particulière à favoriser un accès équitable des couches les plus défavorisées aux services et aux biens proposés dans le cadre des activités.

3.3- Pertinence de l'action par rapport aux groupes cibles

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural a identifié les pêcheurs comme un groupe très vulnérable et socialement très

marginalisé³. Le présent projet facilitera tout un processus de structuration, de renforcement organisationnel, condition nécessaire et favorisant à l'émergence et au développement d'autres prestations en cours ou à fournir. Les innovations technologiques proposées aux pêcheurs répondent à des besoins exprimés lors des études réalisées par le FAES dans les départements du Nord^e Ouest et des Nippes notamment, et des visites d'exploration de la Fondation VERTE dans le Nord^e est Nord^e Est, le Sud^e est Sud^e Est, les Nippes et la Grande Anse.

L'appropriation de ces nouvelles technologies par beaucoup de pêcheurs résultera de la démonstration sans équivoque d'une amélioration significative des prises par rapport à ce qu'ils ont été capables de produire depuis des générations. Le projet répond à l'une des principales faiblesses des expériences antérieures en matière de promotion et de valorisation de la pêche dans la zone précitées, soit le manque d'organisation, d'implication et de participation active des acteurs concernés pour pérenniser les investissements entrepris ayant assuré pleinement leur rôle tout au long du processus. Les leçons des expériences passées seront mises à profit pour ce qui est de l'utilisation de nouvelles technologies, de nouvelles techniques de pêche ou encore de technologies relatives à la conservation des produits.

Seront également associés à cette initiative des commerçants et entrepreneurs du secteur privé afin de créer une synergie facilitant l'implantation de système de conservation, la commercialisation des produits devant contribuer à améliorer les revenus et la qualité de vie des populations cibles. L'augmentation des activités au niveau du secteur devrait entraîner des retombées économiques et sociales positives à différents niveaux de la filière et plus globalement au niveau de la région tenant compte des effets multiplicateurs liés à la circulation des richesses.

4.- Description détaillée des activités

Les activités du projet se rattachent aux trois stratégies retenues: renforcement organisationnel et technique des acteurs locaux, augmentation durable de la production, intégration économique aux marchés.

Stratégie 1 : Renforcement organisationnel et technique des acteurs locaux

L'émergence et l'organisation des acteurs locaux, basées sur des enjeux économiques concrets, constituent un binôme incontournable dans le processus de développement des secteurs productifs et de la pérennisation des actions. Il est vain de continuer à investir dans des infrastructures productives ou sociales sans avoir développé et/ou consolidé en parallèle une dynamique d'organisation interne pour la prise en charge des actions de développement. Cette dynamique ne peut être obtenue que par une présence intensive de cadres et d'animateurs suffisamment qualifiés et expérimentés au niveau du terrain en appui aux acteurs locaux. Les activités retenues pour cette stratégie rentrent dans cette logique.

Activité 1.1. Finalisation du programme de renforcement des organisations

- **Inventaire de la situation organisationnelle du secteur de la pêche dans les zones d'intervention**

Au démarrage du projet, une recherche de terrain sera réalisée par une équipe de cadres de la Fondation VERTE assistés d'un consultant externe ayant une bonne connaissance du milieu des pêcheurs et de la zone avec la participation des différents acteurs locaux concernés. Cette recherche permettra d'actualiser et de bien comprendre le contexte socioculturel de la zone. L'aspect « genre et développement » y sera abordé avec attention.

Les résultats de la recherche seront intégrés dans le document du projet en vue de s'assurer de la pertinence des approches retenues et de procéder à d'éventuels ajustements le cas échéant.

Activité 1.2 : Renforcement des organisations, associations de pêcheurs et de marchandes

Des associations de pêcheurs seront encadrées durant toute l'exécution du programme. Un appui sera fourni en vue du renforcement ou de la mise en place d'associations de commerçantes et transformateurs des produits de la pêche. De plus l'encadrement sera orienté de sorte à arriver à une fédération des pêcheurs ou une coopérative regroupant toutes les associations de pêcheurs dans les zones d'intervention en fin de programme.

Le programme appuiera ces groupements dans le développement de leur capacité de négociation avec les opérateurs (transporteurs, collecteurs), dans l'accès aux données sur les prix, la promotion et l'accompagnement dans la pratique des économies d'échelle.

- **Promotion des objectifs et intérêts communs**

La sensibilisation des pêcheurs par les agents de développement communautaires leur démontrera les avantages à se mettre en association en vue d'atteindre des objectifs et de satisfaire des intérêts communs. L'accent sera mis entre autres sur:

- L'acquisition de pouvoir socio-économique,
- L'accès à des équipements à meilleur prix parce qu'achetés en gros
- Une meilleure capacité de gestion des prix du poisson (négociation en groupe avec les intermédiaires).
- Une plus grande responsabilité dans la gestion du secteur où ils opèrent en veillant à l'application des règlements qu'ils auront à élaborer de concert avec la Fondation VERTE en collaboration avec les représentants locaux du Service des Pêches et de l'Aquaculture du MARNDR

- **Structuration des groupes**

La structuration des groupes retenus passera par les étapes suivantes:

- Synthèse participative sur l'état des expériences réalisées. - Le projet tirera les leçons des initiatives antécédentes dans la zone, et organisera

des échanges avec d'autres projets (dans la Grande Anse AMPAH, et le Nord'ouest CARE en particulier).

- Analyse participative des modes traditionnels et actuels de pêche groupée et individuelle pratiqués dans la zone du projet.- Elle permettra d'identifier les contraintes (matériel, moyen de déplacement,...) et les solutions éventuelles.
- Elaboration d'une stratégie pour la première année avec les groupes volontaires.- A partir de ces éléments retenus de l'analyse, on s'attachera à susciter la formation des groupes d'intérêt commun dont la solidarité est ancrée dans la structure sociale. Avec eux, il s'agira de finaliser et mettre en place une stratégie de renforcement adaptée aux potentialités et contraintes identifiées.

Activité 1.3 : Renforcement des compétences locales et amélioration de la gestion

- Elaboration et mise en place d'un programme d'appui technique et de formation en vue de renforcer la capacité de gestion des acteurs participant au programme tenant compte des résultats de l'évaluation des besoins en matière d'appui technique et de formation qui sera réalisée.

L'appui technique et la mobilisation seront modulés pour répondre aux groupes spécifiques suivants :

- Les associations pratiquant la vente de matériel/équipement de pêche. Le but recherché sera d'améliorer la disponibilité d'équipements de qualité et de permettre la création de circuits d'approvisionnement permanents au niveau de la région.
- Les associations pratiquant le séchage, salage de poisson afin de créer des conditions saines de structuration de ces groupes, de production et pour qu'ils soient plus performants dans leur gestion financière.
- Les groupements d'achat ou de commercialisation en vue de dynamiser leur rôle dans l'écoulement des produits de pêche au niveau local et régional.

Stratégie 2 : Augmentation durable de la production

La participation des secteurs étatiques, du secteur privé dans la pêche maritime demeure faible. Le niveau de production de la pêche dans le pays est limité. Il y a un manque d'accès évident aux techniques, moyens de conservation, de transformation des produits de la pêche et aux systèmes de crédit ce qui met en péril toute possibilité d'augmentation durable de la production et affecte considérablement la capacité des pêcheurs à faire face aux besoins de base de leur famille à savoir l'éducation, la santé, la nourriture. C'est dans ce contexte difficile que le projet se propose d'apporter aux pêcheurs des zones d'intervention un encadrement adapté et soutenu afin de faire face

aux difficultés identifiées. Dans le cadre de la stratégie d'augmentation durable de la production, le projet va appuyer le secteur de la pêche artisanale en vue de :

- promouvoir une meilleure disponibilité de produits de la mer dans le cadre d'une pêche responsable, (protection de l'écosystème et de l'environnement)
- contribuer à la réduction de la vulnérabilité des pêcheurs et à la défense de leurs droits. (règlements internes publiés)

Activité 2.1 – Introduction et renforcements de techniques améliorées de pêche

- Analyse de l'adéquation des technologies avec la réalité des zones.-

La première démarche de la Fondation avant d'installer des DCP dans une zone est d'analyser, d'identifier de concert avec les associations de pêcheurs, techniciens, autres acteurs, partenaires du projet les innovations technologiques relativement simples qui permettront aux pêcheurs des zones d'intervention de repérer, capturer et transporter les poissons. Cette analyse de l'adéquation des technologies avec la réalité des zones considèrera également les expériences déjà menées dans d'autres pays notamment pour arriver à une validation par les différents acteurs de la meilleure innovation dans le cadre de l'amélioration durable de la production.

Dans le cadre de ce processus d'amélioration, d'introduction, de vulgarisation des techniques, des visites croisées et d'échanges entre groupe de pêcheurs seront organisées. L'organisation de visites de terrains dans d'autres régions du pays où ces technologies sont utilisées avec succès s'avère indispensable. Ces visites se feront dans les deux sens et permettront par exemple à des pêcheurs de zones différentes d'échanger leurs expériences.

Pour ce qui concerne les moyens de captures, de transport des pêcheurs, en accord avec les différents acteurs, le projet fera un inventaire des équipements disponibles sur place et choisira les meilleures approches pour arriver à une amélioration. Il faut en priorité apporter d' autres techniques de pêche très simples mais efficaces, appropriées à la pêche en haute mer, améliorer la qualité et déterminer les spécifications les plus aptes (par ex. mailles/taille du poisson recherché). Certains engins pouvant causer beaucoup de dégâts, surtout aux poissons juvéniles, seront modifiés ou ne seront pas encouragés. Les engins retenus devront mener d'une part vers une rentabilisation de l'activité et d'autre part, permettre la récupération et la protection des ressources.

Activité 2.2- Promotion de techniques de conservation et de stockage améliorées

Ces techniques de conservation vont faciliter d'une part la conservation des produits pour une meilleure utilisation de ces derniers par les populations des zones concernées. La demande pour le poisson séché reste élevé quand nous considérons l'offre de poisson importé et local au niveau des marchés ruraux. Actuellement, les marchandes de poisson des zones côtières conservent principalement le poisson qu'elles n'ont pas réussi à vendre en fin de journée. Les pertes sont considérables en période de forte disponibilité. L'introduction de méthodes améliorées de conservation adaptées aux conditions locales (salage - séchage, saumurage) devra permettre une meilleure utilisation post récolte des captures qui sont généralement abondantes en

période de migration de petits pélagiques côtiers au cours des mois de juillet à novembre.

Par ailleurs, l'amélioration des conditions de conservation facilitera la commercialisation de ces produits sur les marchés intérieurs. Cette promotion se fera par l'acquisition, la dotation de matériel de stockage adéquat (glacières, congélateurs solaires) et par l'organisation de séances de formation à l'intention des femmes regroupées en association et s'occupant de la commercialisation des produits marins.

Stratégie 3: Intégration économique aux marchés

L'amélioration de l'accès aux marchés et à l'information pratique relative à l'intégration économique aux marchés et des conditions de commercialisation entre autres, est souvent plus déterminante que les efforts de vulgarisation en vue de l'adoption de nouvelles techniques. Les pêcheurs et les marchandes seront d'autant plus enclins à adopter les techniques vulgarisées si le projet peut, de façon durable, faciliter la circulation de l'information, l'accès routier des marchés locaux et/ou les améliorer pour les débouchés des produits de la pêche.

Activité 3.1 : Mise en place d'un système de protection environnemental dans les aires du programme

L'amélioration de la manipulation (éviscération/nettoyage) et de l'hygiène fera aussi l'objet de séances pratiques afin de diminuer les risques en matière d'hygiène publique. Pour protéger l'environnement immédiat des bénéficiaires, des endroits seront choisis loin des habitats pour stocker les carburants, pour l'écoulement des huiles usagées et l'entretien des moteurs (diminution de la pollution).

Les déchets solides et les eaux de lavages d poissons seront jetés dans des fosses spéciales, ce, pour réduire les mauvaises odeurs dans les zones de collecte.

Pour la conservation nous utiliserons des congélateurs solaire respectant les nouvelles techniques de réfrigération. Les opérations de salage de fumage et de séchage se feront avec des précautions et loin des habitats pour diminuer la pollution. Nous allons mettre une importance particulière sur la protection de la mangrove dans les zones des projets.

Nous comptons aussi poser des récifs artificiels pendant le programme pour protéger les petits poissons et du même coup protéger le littoral

L'entretien des pistes est un problème récurrent qui implique autant des moyens qu'une bonne organisation. Une route en bon état apporte des bénéfices tangibles et concrets à l'ensemble des acteurs locaux, aux commerçants aussi bien qu'aux consommateurs et producteurs. Elle contribue entre autres à la diminution des coûts de transport et du prix des intrants, à l'augmentation des prix d'achat des produits de la pêche sous l'effet de la concurrence.

En ce sens on s'attend à un impact synergique entre le projet et d'autres interventions des élus locaux au sein de ces mêmes communes en matière de réfection et d'entretien de tronçons routiers.

Activité 3.2 : Mise en place d'un système d'information sur la pêche

Ce système permettra de couvrir certains aspects du marché tels ; prix, type, qualité des produits recherchés, etc., et d'informer les producteurs et les opérateurs sur les opportunités et les tendances du marché.

La dissémination de l'information à travers la radio communautaire, les rencontres avec les pêcheurs et les marchandes, l'accompagnement technique des agents de développement communautaire du projet faciliteront leur meilleure compréhension et leur pratique de la mise en adéquation de l'offre et de la demande. Les producteurs disposeront des mêmes informations de base que les commerçants, ce qui augmentera leur pouvoir de négociation. Le savoir-faire des femmes, responsables en grande partie de la commercialisation du poisson frais ou séché, salé ou fumé sera mis à contribution dans la mise en place et le fonctionnement de ce système d'information. Quant aux commerçants, une meilleure information leur permettra de mieux profiter des opportunités économiques. Tout ceci devrait concourir à ouvrir la zone à la concurrence avec tout l'impact économique qui peut en résulter dans ce contexte nouvellement structuré.

Le système de suivi du projet sera développé de sorte qu'il contribuera aussi à encadrer les associations dans la collecte des informations sur les volumes des prises et des ventes au niveau de leurs zones d'activité. Ces données permettront de jeter les bases dans le cadre d'une activité expérimentale de suivi des stocks de poissons.

Activité 3.3 Promotion et développement des marchés ruraux de la zone.

Cette activité mettra en œuvre une politique de promotion commerciale pour le bénéfice non seulement des pêcheurs, mais aussi des opérateurs économiques et des collectivités locales.

- **Organisation de tournoi ou de foire sur la pêche**

Dans le cadre d'initiative intercommunale, il s'agira d'organiser des foires ou tournois annuels dans les ports ou les sites de débarquement de poissons, à l'époque la plus favorable (probablement juillet et décembre), pour présenter une vitrine avantageuse des productions locales. Y seront conviés les opérateurs économiques, le FAES, la BID, les élus, la presse, les services techniques du MARNDR, etc.

- **Utilisation des radios Communautaire**

Les bulletins d'information, élaborés par le projet et diffusés sur le réseau de radios communautaires dans les zones des projets, donneront des informations aux populations et aux opérateurs sur les marchés de la région, les produits disponibles, les produits demandés, l'état des routes, la météo marine, etc.

5.- Méthodologie

La méthodologie qui sera mise en œuvre par la Fondation VERTE en vue d'apporter un appui à la filière pêche en Haïti repose sur les fondements suivants :

- *Participation active* des acteurs locaux de la filière quel que soit le niveau : , pêcheurs, marchandes, collectivités territoriales, notables, etc... Le projet se

mettra à l'écoute des pêcheurs et suscitera parmi eux le sentiment d'être partie prenante du processus décisionnel.

- Une présence intensive sur le terrain, caractérisée par de séjours prolongés de personnel qualifié impliqué dans le projet, afin d'assurer un *support technique de qualité* devant contribuer à la mise en place de structures pérennes, dotées des capacités nécessaires pour fonctionner dans la durée.
- Le *renforcement et l'amélioration des compétences des organisations locales* afin qu'elles puissent assurer la continuité des actions dans le cadre d'une plus grande *responsabilisation et autonomie*. Il s'agira également de tenir compte des expériences précédentes (insuffisances et réussites).
- Le recours aux compétences régionales, nationales ou internationales en matière de développement rural (IFREMER⁴ par exemple), dans le souci d'un *enrichissement mutuel en matière de problématique du développement*.
- Le recours aux compétences d'autres organisations et ONG internationales travaillant dans le pays (FAO par exemple). L'échange d'informations et d'expérience dans le cadre d'un *fonctionnement en réseau* (même informel) et d'un *partenariat* est essentiel pour assurer une meilleure efficacité des projets de pêche.
- *Finalement, du fait de ses efforts de structuration, le projet espère jouer un rôle de catalyseur des financements accessibles dans le cadre du développement local durable.*

Raisons motivant le choix de la méthodologie proposée

- Le projet cherche à mettre en place des structures pérennes, aussi bien au niveau des organisations de pêcheurs que des ONG nationales, dont la vocation est d'agir dans la durée.
 - Le [projet mettra fin à la logique du cadeau. Les équipements seront confiés aux pêcheurs et aux marchandes sélectionnés sous forme de crédit en nature qui sera remboursé sur le compte de l'Association des pêcheurs à travers une institution de micro finance à titre de guichet collecteur.
 - Il recherche également des synergies entre les partenaires afin d'obtenir un enrichissement mutuel des capacités, qu'elles soient organisationnelles, opérationnelles ou institutionnelles.
 - Finalement, le professionnalisme de l'équipe de mise en oeuvre est un atout certain pour faciliter l'accès des populations à des services de qualité qui permettront l'émergence d'un développement local décentralisé.
- Le projet capitalisera sur les acquis et les leçons apprises des actions entreprises par d'autres institutions sur la zone.

UNOPS: dans le Nord'ouest : projet : vulgarisation de la pêche en haute mer, distribution de matériels et équipements. Les actions sont actuellement terminées. Certains aspects seront validés techniquement et approfondis.

⁴ IFREMER., travaille en partenariat avec la FV sur un projet de pose de DCP ancré dans le Sud'est.

Une ou deux rencontres, réunissant les organisations qui ont déjà intervenu dans le secteur pêche de la zones, des élus locaux, des notables, et la Fondation VERTE, sera (ont) organisé (es) avant le démarrage de chaque projet afin de capitaliser les leçons apprises, d'identifier les raisons des échecs et des réussites, et d'élaborer un cadre de collaboration en tenant compte des questions de genre.

➤ Procédures d'évaluation interne

Au début du projet, les données de base seront recueillies au niveau de la zone, par l'équipe du projet (une révision des données accumulées par les intervenants antérieurs sera également effectuée).

- La Fondation VERTE organisera un atelier pour élaborer une étude de base compatible avec le cadre logique. Cette étude de base :
 - confirmera ou non la pertinence des indicateurs pré établis dans le cadre logique,
 - établira l'état initial des indicateurs
- Des ateliers d'évaluation participative (1 journée) seront tenus tous les 6 mois au niveau de chaque zone d'intervention des projets, avec la participation d'acteurs du secteur privé, public de la société civile, oeuvrant dans les zones des projets et du bailleur. L'objectif principal sera de faire une évaluation qualitative des activités avec, si nécessaire, des propositions de réorientation.
- Des rapports mensuels seront préparés par responsables de terrain, et seront compilés trimestriellement, puis annuellement pour être distribués au bailleur, représentants locaux du Gouvernement, etc.
- Une évaluation à mi-parcours sera conduite conjointement par des représentants du FAES, de la Fondation, ou d'autres institutions extérieures au projet.
- Une *évaluation finale*, 3 mois avant la clôture du programme, conduite par une équipe similaire avec l'ajout d'un représentant du bailleur de fonds.

Pour assurer la continuité des actions, le projet collaborera avec des ONG nationales, internationales ayant fait leurs preuves dans leurs domaines d'intervention à partir de contrats:

- FONKOZE pour l'encadrement des acteurs économiques locaux

AMPAH, PADI, IFREMER, AQUASOL, EDDEN, CORAIL BASE seront contactés et auront des liens avec le projet à des degrés divers:

- Visites et réunions d'échanges apprentissage pêcheur/pêcheur: PADI / AMPAH, AQUASOL, EDDEN
- Equipements, techniques de conservation et stockage améliorés IFREMER, AMPAH, CORAIL BASE.

6.- Equipe proposée pour la mise en œuvre de l'action

La Fondation VERTE disposera d'une équipe composée de :

- 1 chef de projet, qui sera également directement responsable de la mise en place des stratégies. Il supervisera l'ensemble des activités. Il sera également responsable des aspects administratifs et financiers des activités. Il sera chargé d'apporter un renfort technique et organisationnel dans les activités de vulgarisation des techniques de pêche.
- 1 responsable de la stratégie n°1 (Renforcement organisationnel des acteurs locaux) qui sera assisté d'un agronome capable d'aider les groupes et les associations de base dans la dynamique de renforcement institutionnel. Cette équipe aura l'appui de deux animateurs sur chaque projet (basé sur place).
- un animateur sera chargé de collecter les informations sur les marchés, les prix les rentrées de produits
- l'autre fera le travail de motivation, sensibilisation et de gestion directe des groupes de terrain.
- 1 responsable du suivi-évaluation, , qui sera chargé d'effectuer le suivi interne permanent, d'organiser les ateliers semestriels d'évaluation participative, de réaliser des enquêtes thématiques suivant les besoins ressentis par l'équipe du projet ou les acteurs ruraux. Il travaillera en étroite collaboration avec l'unité de suivi et évaluation du FAES.
- 1 secrétaire qui aura la charge des archives de la Fondation, qui fera les rapports des différentes réunions, assistera le directeur général dans la gestion administrative et financière des projets. Il supervisera également les deux chauffeurs, la réceptionniste, la ménagère
- un comptable qui assistera le chef du programme dans ses activités administratives et financières
- deux animateurs de terrain sur chaque projet dont l'un aura le rôle de collecteurs d'informations et l'autre aura le rôle de mobilisation de sensibilisation des groupes, et d'accompagnement des organisations.
- 1 responsable de technologie de pêche qui assurera la formation des pêcheurs sur les nouvelles technologies de pêche sur DCP. Il évaluera les ressources disponibles sur chaque DCP et évaluera les prises. Il fera un rapport détaillé de la production par DCP et par zone. Il sera assisté d'un stagiaire.

Le responsable de la section renforcement institutionnel (stratégie no 1 du programme) visitera régulièrement les projets afin d'évaluer l'état d'avancement des activités et répondre aux besoins ponctuels.

7.- Durée et plan d'action

Année 1														
	Semestre 1						Semestre 2							
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme responsable de la mise en œuvre	
Recrutement/Constitution de l'équipe du projet	X												Fondation VERTE Organisation associée	
Montage d'un comité de pilotage autour du projet (representants des élus, des notables et des associations)	X	X	X											
Acquisition de matériels et équipements du projet		X	X											
Contacts avec des institutions/organisations Concernées		X	X											
Diagnostic participatif (mieux comprendre le contexte socio-culturel, la réalité des pêcheurs, la situation de la pêche dans les zones d'intervention)				x										
Restitution du diagnostic														
Structuration et Renforcement des associations														

Année 1														
	Semestre 1						Semestre 2							
Activité	Mois 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme responsable de la mise en œuvre	
Diagnostic de la situation organisationnelle	X	X											FV/	
Etablissement de programme de structuration et de renforcement pour les associations de pêcheur et les associations de commerçantes		X	X	X									FV	
Mise en oeuvre du programme de renforcement - Organisation de séances promotion d'objectifs communs - Structuration / formation en gestion - Suivi et Encadrement					X	X	X	X	X	X	X	X	FV et Consultants	
						X	X	X	X	X	X	X		
							X	X	X		X	X		
								X	X	X		X		
Introduction de technique de pêche artisanale améliorée													FV et consultants	
Acquisition et/ou amélioration de matériels et équipements de pêche				X	X								Fondation VERTE	
Formation/organisation de visites d'échanges entre pêcheurs de communautés différentes				X	X	X							FV+ consultants + organisations associées	
Dotation/montage et entretiens de matériels de pêche					X	X	X	X	X	X			Fondation VERTE	
Introduction et promotion de technique de conservation de pêche													FV et Organisation associée	
Analyse et sélection des techniques améliorées de conservation					x	X							FV et Organisation associée	
Promotion/formation sur les techniques de conservation et de stockage améliorées							X	X	X	X			Organisation associée	
Acquisition /et dotation de matériels et équipements de conservation						X	X	X					FV + Organisation associée	
Etablissement de principes de gestion et renforcement de magasins de matériels de pêche des associations							X	X					Fondation VERTE	
Suivi et Evaluation - Développement du système de suivi - Mise en oeuvre des activités de Suivi - Rapport de progrès - Evaluation mi parcours		X	X										FV + consultants et Organisation associée	
				X	X	X	X	X	X	X	X	X		
						X				X				
												X		

Pour l'année suivante :										
Activité	Semestre 3	4	5	6	7	8	9	10	Organisme responsable de la mise en œuvre	
Révision et établissement de programme de structuration et renforcement des associations de pêcheurs et de commerçantes	X								Fondation VERTE	
Mise en oeuvre du programme de renforcement - Organisation de séances promotion d'objectifs communs - Structuration / formation en gestion - Suivi et Encadrement	X X X								Fondation VERTE	
Formation/organisation de visites d'échanges entre pêcheurs sur les techniques de pêche						X			FV + Organisation associée	
Dotation/montage et entretiens de matériels de pêche avec d'autres associations de pêcheur						X			FV + Organisation associée	
Formation sur les techniques de conservation et de stockage améliorées avec une association de commerçantes							X	X	Fondation VERTE et Organisation associée	
Acquisition /et dotation de matériels et équipements de conservation a une association de commerçantes	X	X	X	X					Fondation VERTE et Organisation associée	
Mise en place d'un système d'information sur la pêche		X	X	X	X	X	X	X	Fondation VERTE	
Promouvoir et développer les marchés de la zone (contrôle des produits de mer importés sur les marchés locaux)		X	X	X	X	X			Fondation VERTE, acteurs et élus locaux	
Suivi et Evaluation - Mise en oeuvre des activités de Suivi - Rapport de progrès - Evaluation finale	X X	X X						X X X	Fondation VERTE, FAES Organisation associée et acteurs locaux	

8.- Résultats attendus

8.1 Impact attendu sur les groupes cibles

Le programme mettra en place **3 stratégies d'intervention** devant déboucher sur **7 résultats** attendus du fait de la mise en œuvre et de la réalisation d'un certain nombre d'activités:

Stratégie d'intervention	Résultats
1. Stratégie de de R1 : renforcement organisationnel des acteurs.	R1 : 15 associations de pêcheurs et 15 associations de femmes commerçantes sont structurées R2 : 15 associations de pêcheurs et 15 associations de marchandes gèrent leurs ressources et les sorties aux bénéfices économiques de leurs membres
2. Stratégie d'augmentation durable de la production.	R3 : Le volume des prises et des captures a quadruplé par l'amélioration des capacités techniques et des moyens de pêche artisanale R4 : Les pertes post récolte sont réduites 5%
3. Stratégie d'intégration économique au marché	R5 : Les associations de pêcheurs et de commerçantes ont accès aux informations sur les opportunités et les tendances du marché de la pêche R6 : La demande pour les produits de pêche sur le marché national et régional a augmenté R7 : Les routes des zones côtières sont bien entretenues

Le programme établira une liste de distribution des documents afin de faire circuler efficacement l'information collectée et analysée par l'équipe de terrain. Les journaux locaux et les bulletins trimestriels de la Fondation VERTE seront aussi utilisés de même que le site internet de la Fondation VERTE

Un rapport sur le contexte socioéconomique sera produit durant la phase initiale du projet. La recherche-action avec les participants au projet nous permettra de valider un certain nombre de propositions techniques spécifiques à leur environnement. Plus loin que la mission d'exploration conduite avant de proposer cette intervention, ce processus sera l'occasion pour le personnel du projet et les participants de mieux analyser la problématique locale et de déterminer conjointement des paramètres de succès.

La majeure partie des activités feront l'objet de notes de synthèse, afin de présenter les méthodologies appliquées, les échecs et les réussites (et leurs causes), les recommandations, etc.

Les études de marché feront l'objet de publications après l'organisation de mini tables rondes avec les acteurs des filières (pêcheurs, transporteurs, commerçants grossistes et détaillants, marchandes,...) afin de valider les résultats et les recommandations.

Des émissions à la radio communautaire locale seront produites par le projet, et diffusées dans la zone. Ces émissions pourront être reprises par d'autres stations locales qui les diffuseront dans d'autres zones.

Des rapports de projet seront élaborés sur une base mensuelle, trimestrielle et annuelle. Les fiches techniques produites par le projet seront partagées avec les

principaux acteurs du projet et les responsables locaux.

Les enquêtes thématiques seront préparées par l'unité de suivi-évaluation, et partagées avec les organismes intéressés.

Les rapports d'évaluation interne seront publiés tous les 6 mois.

Le rapport d'évaluation à mi-parcours sera disponible le neuvième mois du projet.

Un rapport d'évaluation finale sera également préparé.

8.2- Effets multiplicateurs

Ces projets visent à appuyer les efforts des acteurs communaux pour prendre en main leur développement local. Il y a une volonté croissante au niveau national pour promouvoir l'implication des ressources humaines locales dans la mise en œuvre des conditions essentielles pour leur développement.

Les méthodes qui seront employées pour arriver à cette fin, pourront être reproduites dans d'autres contextes, avec les adaptations nécessaires. L'approche participative favorisera une appropriation des actions entreprises en mettant l'accent sur les opportunités existantes dans la zone, les compétences et le savoir-faire local tout en maîtrisant un ensemble de risques à chaque étape.

Les dynamiques créées au sein des communes, des associations de pêcheurs, des ONG nationales, etc., serviront de socle à une extension à d'autres zones, grâce à la facilitation d'échanges horizontaux. La pêche artisanale en sortira plus renforcée et les techniques expérimentées avec succès dans les communes d'intervention du programme attireront d'autres communautés.

La durabilité recherchée pour chaque activité sera garante non seulement d'une pérennité au niveau de la zone, mais aussi sera un gage de possibilité de reproduction et d'extension.

A l'inverse, les activités seront entreprises après une étude sérieuse des expériences précédentes ou actuelles en la matière: elles seront donc elles-mêmes des extensions de résultats acquis par ailleurs.

Impact à court et long terme

Conformément à ses principes de fonctionnement, la Fondation VERTE accordera une importance toute particulière à la recherche de la durabilité, gage d'un impact à long terme.

La base même du projet repose sur le principe d'appropriation par les ménages et les communautés de la responsabilité de leur propre développement.

La durabilité reposera sur les formations et l'information fournies aux communautés et utilisées par elles et les autorités locales, la mise en valeur des mécanismes d'apprentissage et de gestion des savoirs propres à ces populations.

L'appropriation des nouvelles techniques commence lentement mais par la suite gagne du terrain lorsque les individus constatent les résultats concrets de leurs propres efforts de développement. Les pêcheurs sont dotés d'un sens d'observation très poussé à cause du profil de leur métier et d'une capacité d'apprentissage dans la pratique. Il est un fait que les techniques améliorées seront vite appropriées par d'autres pêcheurs évoluant dans la zone.

L'entretien du réseau routier est plus une affaire d'organisation que de finances ; cependant, tous les usagers devront y veiller pour en assurer la pérennité. Les associations de pêcheurs et de marchandes appuyées par le projet devront être autonomes financièrement en fin de projet, et dégager des marges leur permettant un fonctionnement durable. Les emplois dans le secteur de la pêche seront stabilisés.

Une particularité fondamentale des projets est le transfert des connaissances et du processus plutôt que de biens matériels. Ce transfert est gage de pérennité. Il existe différents moyens de transférer les connaissances : séminaires de formation, messages radio, bulletins d'informations, foires ou tournois de pêche, démonstration, formations pratiques, pour n'en citer que quelques-uns. Les processus comme la mise en place de structures représentatives au sein de la communauté, l'analyse des problèmes, l'organisation et la prise de décision par la communauté, seront introduits afin de jeter la base d'un changement durable allant dans le sens d'une responsabilisation des acteurs locaux.

La Fondation VERTE allouera des ressources pour le renforcement des capacités de ses partenaires dans la conception du projet, la mise en œuvre, le suivi-évaluation. Les organisations des pêcheurs et d'autres institutions locales sont vouées au développement à long terme de la zone, et les communautés en dépendront dans le futur pour les services nécessaires à la santé, l'éducation et d'autres domaines liés à l'amélioration de la qualité de la vie. La Fondation VERTE, ayant à son actif d'importantes expériences dans le développement apportera une précieuse contribution au renforcement de la capacité de ses partenaires et des autres organisations locales travaillant dans la région.

La communication sera utilisée comme un outil de transfert de connaissance et de renforcement des capacités des membres de la communauté. L'approche participative de médias communautaires, permettra d'atteindre un grand nombre de villageois, des partenaires et des organisations locales. Le renforcement des capacités locales en communication qui impliquera l'administration locale, les villageois et d'autres, constituera un changement pérenne dans la région.

L'impact structurel se situera au niveau de la contribution au plan de développement local et d'appui aux communes en matière d'organisation et de capacités à gérer le développement local.

L'amélioration du pouvoir de négociation des acteurs locaux, la mise en place de règles pour une gestion durable de la pêche et la meilleure circulation de l'information, la prise en compte des femmes au niveau des structures locales, constituent sans conteste des avancées sociales et politiques non négligeables.

Les activités retenues débouchent sur des bénéfices économiques pour les individus, et qui soient des exemples mobilisateurs pour la structuration des acteurs.

Le profil de mode de vie des ménages dans les communes d'intervention des projets indique qu'une grande partie de l'activité économique tourne autour de la pêche. Celle-ci est la principale source de revenu pour avoir accès aux biens de consommation ; il s'agit en particulier de la nourriture qui est soit importée ou qui provient des récoltes des régions avoisinantes. L'achat est donc la principale source et moyen pour obtenir la nourriture à cause du faible rendement agricole. Or l'augmentation du pouvoir d'achat passe forcément par une augmentation et une pérennisation de la production et de la commercialisation des produits de la pêche. L'intervention va permettre d'améliorer la situation des ménages vivant principalement

des activités de la pêche dans la mesure où il y aura des retombées économiques positives.

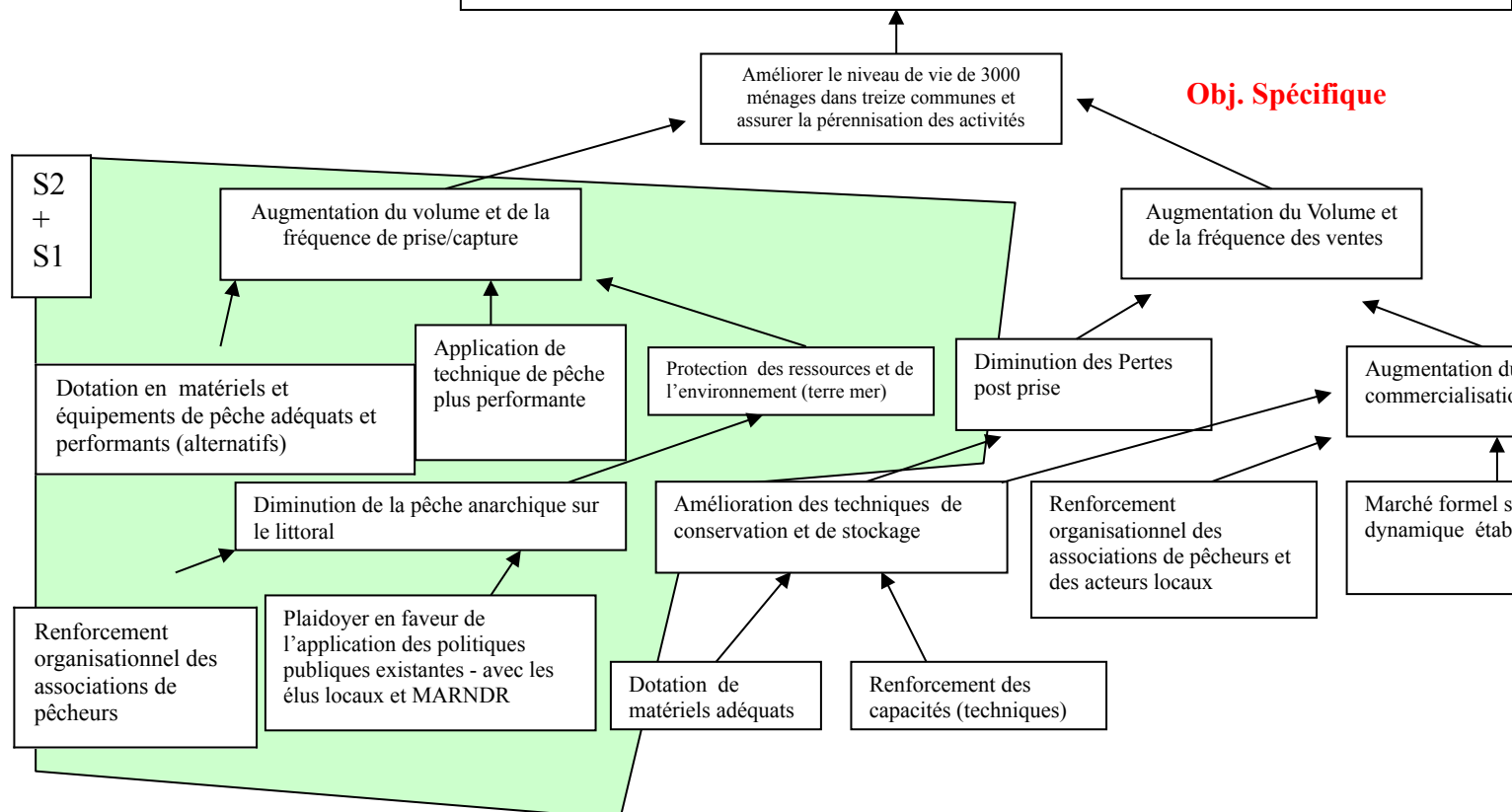
Les projets vont permettre aux pêcheurs non seulement d'améliorer leur capacité en matière de techniques de pêche artisanale, de conservation/stockage mais aussi va permettre un renforcement de leur capacité organisationnelle et de gestion.

- Il existe dans toutes les côtières des associations de pêcheurs. Cependant, le niveau organisationnel et de gestion n'est pas suffisant pour permettre aux membres de ces associations d'améliorer la gestion de leurs sorties en mer et des ressources naturelles, afin de leur assurer une meilleure collecte de produits pendant toute l'année, mais surtout pour leur éviter : 1) de continuer à exercer une forte pression sur les ressources côtières 2) la vente de produits de pêche aux prix les plus bas pendant la haute saison. Ainsi, un volet de renforcement de la capacité organisationnelle et de gestion est prévu dans le programme. Il sera aussi question de renforcer la capacité des associations dans les processus de négociation de contrats avec des commerçants s'occupant spécifiquement de la commercialisation des produits marins. Ces aspects constituent des éléments moteurs de l'intervention en matière de stratégie pouvant garantir la pérennité des acquis de l'intervention.
- La pêche maritime dans le pays fait principalement intervenir des engins d'exploitation artisanaux, reposant sur une assez longue tradition halieutique. Les pêcheurs ne peuvent pas avoir accès aux ressources abondantes situées au large et les prises sont donc minimales par rapport à la potentialité de la zone. Un volet de promotion et de formation des pêcheurs en matière de pêche artisanale avancée permettrait d'aller au delà du plateau continental pour une exploitation des ressources démersales de grande profondeur. Ajouté au faible niveau de prise, et une diminution de la valeur marchande de la capture, des pertes sont souvent enregistrées et constituent une des barrières pour le développement de l'activité de la pêche et l'intégration économique au marché. Des techniques de stockage mal appliquées et parfois pas suffisamment adaptées aux conditions locales contribuent en un manque à gagner pour les pêcheurs/marchandes. Dans ce sens les projets comptent renforcer la capacité des pêcheurs en matière de conservation et de stockage des produits marins.

10.- Localisation des projets



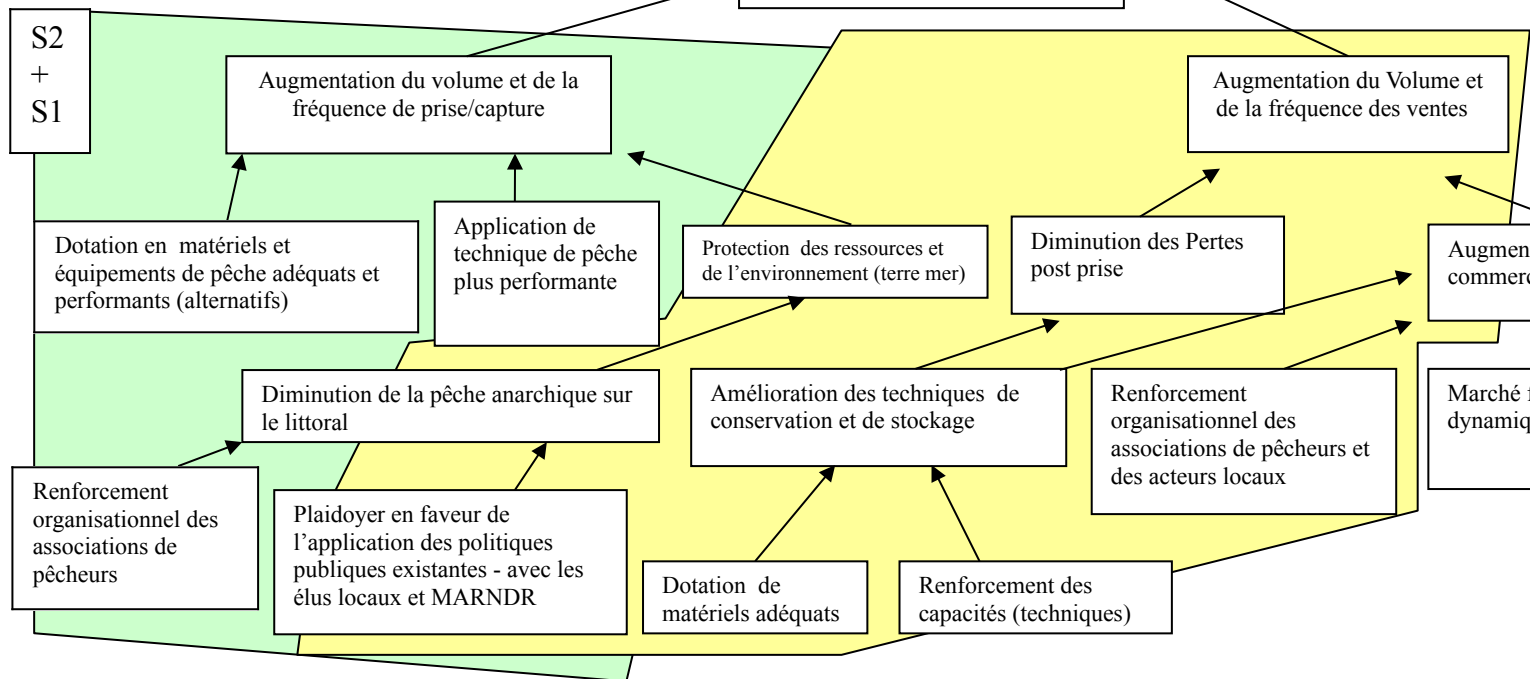
Améliorer le Niveau Economique et Social des Pêcheurs et de leur Famille dans sept (7) Départements du Pays



Améliorer le Niveau Economique et Social des Pêcheurs et de leur Famille dans six (7) Départements du

Améliorer le niveau de vie de 3000 ménages dans treize communes et assurer la pérennisation des activités

Obj. Spécifique



S1 : Renforcement Organisationnel et Technique des Acteurs Locaux

**S2: Augmentation Durable de la production
Marchés**

S3: Intégration Economique aux

**Schématisation de la Sélection des Stratégies
du Programme d'Appui à la Filière Pêche financé par FAES/BID
Fondation Verte, Juillet 2007**

.

Association des pêcheurs de la Gonave

PROJET

Pose de dispositifs de concentration de poissons

(DCP)

LA GONAVE

2007

FICHE SIGNALETIQUE DU PROJET

Titre du Projet	:	Pose de DCPs à La Gonave
Localisation	:	De Petit Gonave à Chadonnette, De Chadonnette à Pickmy De Pickmy à Pointe à Raquette
Bénéficiaires directs	:	Environ (225) pêcheurs sur la Gonave et 350 sur les autres zones.
Bénéficiaires indirects	:	Toute la population Gonavienne
Organisme de financement	:	Fonds d'Assistance Économique et Social (FAES)
Organisme demandeur	:	L'Association des pêcheurs de la côte La Gonave
Organisme d'exécution	:	Fondation Verte
Durée du Projet	:	12 mois
Coût Total du Projet	:	Neuf millions neuf cent quarante et un mille huit cent quarante quatre et 0 % gourdes (9,941,844.00 gourdes)

TABLE DES MATIERES

1	INTRODUCTION.....	5
1.1	Présentation de la zone.....	5
1.2	Justification du Projet.....	6
1.2.1	Problématique.....	6
1.2.2	Solution envisagée.....	7
1.2.3	Population cible.....	7
2	DESCRIPTION DU PROJET.....	8
2.1	Objectif général.....	8
2.2	Objectifs spécifiques.....	8
2.3	Composantes et Activités prévues dans le cadre du Projet.....	9
2.4	Résultats et impacts attendus.....	10
2.4.1	Estimation des retombées économiques.....	11
2.5	Stratégie de mise en œuvre.....	12
2.6	Calendrier d'exécution du projet.....	13
2.7	Organisation du projet.....	14
2.8	Financement et Coût du Projet	14
2.9	Calendrier de décaissement.....	15
3	PRESENTATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR	16
4	PRESENTATION DE L'ORGANISME D'EXECUTION.....	16

1- INTRODUCTION

Présentation de la zone du projet

A soixante kilomètres de Port-au-Prince s'étend l'île de la Gonave. Elle est séparée de la grande terre par le canal de St Marc et le canal de la Gonave. La Gonave est une petite île qui a 57 kilomètres de long sur 15 de large. C'est l'un des arrondissements les plus démunis du département de l'Ouest.

Ses principales cultures sont : Le melon, le maïs, le petit-mil et l'arachide. La majorité de la population vit surtout de la pêche et du commerce du charbon de bois.

L'arrondissement de la Gonave n'a que deux communes : Anse à Galet et Pointe à Raquette et 11 sections communales dont 6 sur Anse à Galet et 5 sur Pointe à Raquette.

Il n'existe pas d'école professionnelle dans la localité et comme loisirs les gens n'ont que des gaguères. Pas d'électricité non plus. Aucun centre hospitalier sinon que des centres de santé d'une Organisation non Gouvernementale (World Vision).

Ce projet va se situer sur huit sections communales sur le littoral dont 3 sections sur Anse à Galet et les 5 sections de Pointe à Raquette sur environ 30 km sur la bande du littoral de la Gonave.

Justification du Projet

Problématique

Les pêcheurs des sections communales sélectionnées font face à d'énormes difficultés dans la pratique de cette activité qu'est la pêche. En outre, figure le très faible niveau de revenu qui a tendance à influencer négativement sur le comportement des pêcheurs en mer. Les revenus tirés par les pêcheurs ainsi que les marchandes des activités de la pêche dans ces communes sont très faibles.

Les pêcheurs passent parfois des semaines avant d'atteindre les marchés de Léogane, Miragoane, St Marc, Petit Goave, Arcahaie etc...

Un autre aspect important à souligner, ce sont les moyens de déplacement dont disposent les pêcheurs qui sont le plus souvent très rudimentaires. Ces bateaux sont actionnés à l'aide de moteurs hors bord désuets et de la voile et des rames quand l'équipement est disponible. Ces embarcations nécessitent une dépense importante d'énergie de la part des pêcheurs pour le déplacement. Ainsi, les pêcheurs arrivés sur les lieux de pêche ne peuvent pas exploiter au mieux de leur capacité les potentialités de ces zones.

D'autres part les pêcheurs mettent beaucoup plus de temps pour arriver sur les lieux de pêche avec les embarcations traditionnelles. Ainsi, le temps réel de pêche est considérablement réduit à environ quelques heures seulement.

Les matériels et les techniques de pêches utilisés par les pêcheurs sont pour la plupart très rudimentaires le plus souvent peu soucieuse de la protection de l'environnement marin. Ces matériels sont la nasse, les lignes de fonds et parfois la palangre, la tri-mailles, le filet maillant (deux doigts) les filets de plage (à maille de moins de 25 cms) sont des instru-

ments dont l'utilisation est à décourager. Certaines espèces sont en voie de disparition à cause de l'utilisation de ce type de filet.

Et ils ne sont pas utilisés de façon efficiente et responsable ce qui a comme conséquence immédiate, une diminution de la rentabilité économique de l'activité. Toute sorte de pêche est pratiquée sur l'île et l'on utilise les bois ronds aussi bien que les petits bateaux à voile et à moteur. Il n'est pas rare de voir dans un même village s'aligner cote à cote, tous ces genres de moyen de pêche.

Les risques sont énormes sur la façade nord qui fait face au nord-est et aux brises tandis que du côté sud le plus grand risque reste encore la brise est.. Les relations entre les pêcheurs de la Gonave, de St Marc, Montrouis, Arcadins, Arcadia et Simonette sont très fréquents ; cela entraîne qu'un DCP sur la côte Nord de la Gonave desservira toute ces régions.

Dans ce contexte, une amélioration du niveau technique des pêcheurs constituerait un moyen certain pour leur permettre d'améliorer leurs niveaux de capture et aussi leur niveau économique. Les pêcheurs ont en général un faible niveau académique, très peu ont atteint le certificat d'études primaire, ils n'ont pas toujours une très claire idée sur les diverses interactions qui se produisent au niveau de l'écosystème marin. Ces gens sont pour la plupart des praticiens qui détiennent une connaissance empirique relativement intéressante de la pêche et qui pourrait être mis à profit par un encadrement technique approprié pour leur permettre d'évoluer.

Tenant compte des difficultés du secteur dans ces zones, il est prévu de monter trois projets d'innovation technologique en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs et de protéger l'environnement marin. Ce projet vise à :

Améliorer les connaissances des pêcheurs et les familiariser avec de nouvelles techniques de pêche liées à l'exploitation des DCP à travers des séances de formation. L'utilisation des DCP est une technique simple, pratique et appropriée aux pêcheurs des communautés du littoral.

Monter et mouiller des DCP dans des endroits précis au large de la côte.

Solution envisagée

Dans la mesure où cette communauté est pourvue d'embarcation adaptée nous envisageons la mise en place, à des distances raisonnables, pour les pêcheurs de la zone de 18 dispositifs de concentration de poissons (DCP)

Pour ce faire nous organisons les pêcheurs autour d'un objectif commun : La pêche sur D.C.P

Nous mettrons en place une structure qui facilite l'appropriation du projet par les pêcheurs et avec eux nous définirons les normes de fonctionnement du groupe, des règlements pour assurer la pérennité du projet.

La pose de ces DCP aiderait à l'augmentation de la production, et favoriserait une prise de conscience quant à la nécessité de protection de l'environnement marin de la zone côtière de cette île.

Population cible

Bénéficiaires directs

Le projet : « Pose de DCP à la Gonave », vise directement et en priorité près de deux cent cinquante pêcheurs dans huit (8) sections communales côtière s'étendant de Petit Gonave à Pointe à Raquette sans exclure les mareyeurs/grossistes, les marchandes de détail et les pêcheurs de St Marc, Montrouis, Lully, Arcahaie et Simonette.

Bénéficiaires indirects

Rentre dans cette catégorie tous les secteurs d'activités de la région qui profiteront d'une augmentation du pouvoir d'achat et des revenus des pêcheurs, mareyeurs, vendeurs. Entre autres, les réparateurs de canots, de moteurs, les marchands et marchandes de toutes sortes.

2. - DESCRIPTION DU PROJET

Objectif général

Augmenter le niveau de vie de la population de la zone côtière de la population Gonaïenne où il y a peu d'opportunité de générer des revenus, par l'introduction de nouveaux modes de production et de valorisation de la pêche.

Objectifs spécifiques

Sur le plan spécifique, le projet va oeuvrer à :

- ❖ Structurer l'organisation des pêcheurs autour de règlements
- ❖ Rendre accessible aux petites unités de pêche artisanale les grands poissons migrateurs, en développant une pêche rationnelle et responsable, par la pose de DCP.
- ❖ Après avoir favorisé l'accroissement de la production par la pose de DCP, aider dans l'amélioration des techniques de collecte et de vente de produit frais.
- ❖ Favoriser la constitution d'un fond d'appui pour les pêcheurs et les marchandes.
- ❖ Collecter les informations relatives aux qualités et quantités de poissons pêchées par marées.
- ❖ Démarcher les surplus vers d'autres clientèle ou acheteurs

Composantes et Activités prévues dans le cadre du Projet

Le projet comporte donc deux axes stratégiques (ou composantes) d'intervention :

- Le premier axe concerne l'organisation d'une structure qui assurera la pérennité du projet :
 - Supervision et gestion financière par la Fondation Verte
 - Mise en place avec les pêcheurs de la structure organisationnelle
 - Choix des membres du comité exécutif, parmi les membres de l'association et des animateurs/collecteurs dans les villages de pêcheurs.
 - Elaboration, divulgation des règlements.

➤ L'autre axe, la mise à disposition d'outils, d'équipements et de formation pour la mise en œuvre du projet :

- Fourniture de :
Matériels pour DCP
Instruments pour le positionnement des DCP
Moteurs hors bords
Équipements de navigation et de sécurité
Matériels de pêche
- Formation d'une équipe de techniciens pour la pose, la maintenance de D.C.P parmi les pêcheurs les plus doués.
- Formation de deux cents pêcheurs au moins dans les (8) villages en :
 - Notions élémentaires de navigation et de sécurité
 - Techniques de pêche sur DCP

Le projet va également faciliter la constitution d'un fond de réserve qui permettra le financement de pêcheurs et de marchandes des villages bénéficiaires. Ce fond sera renfloué au fur et à mesure par la contribution des pêcheurs conformément aux règlements internes de l'organisation.

Par ailleurs, l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de ce projet dépend d'un ensemble d'actions comprenant :

Pour la mise en place et le mouillage de 18 DCP

- Choix qualitatif du matériel utilisé pour les DCP ;
- Identification des sites de positionnement des DCP ;

Pour l'accroissement de la production

- Amélioration, adaptation du canot traditionnel
- Equipement de certains canots de moteurs H.B
- Disponibilité d'équipement et de matériel de pêche.

Pour l'amélioration de la collecte et de la commercialisation

- Equipement sanitaire des zones de collecte ;
- Disponibilité de glace et de glaciers.

Pour la formation des pêcheurs et la vulgarisation de nouveaux paquets techniques

- Organisation des rencontres de mobilisation avec les différents villages de pêcheurs ;
- Elaboration de règlements pour le fonctionnement de la pêche sur DCP
- Séminaires de formation à l'intention des pêcheurs tant sur le point de renforcement structurel et organisationnel que sur les nouvelles techniques de la pêche pélagique sur des DCP ;
- Organiser des échanges d'expérience avec les pêcheurs de l'Anse d'Hainault, Grand Goave, Léogane, etc..
- Collecte d'informations (suivi statistique) sur l'expérimentation de la pêche pélagique sur des DCP dans les zones d'implantation dans le souci d'établir des références techniques ;

Résultats et impacts attendus.

Compte tenu des objectifs poursuivis et des actions mises en œuvre, le projet peut espérer atteindre :

Les résultats suivants :

- Une association autonome de pêcheurs organisés, maîtrisant les nouvelles techniques de pêche pélagique sur DCP ;
- Une augmentation sensible du volume des prises à très court terme consécutive à une modernisation de la pêche ;
- Une augmentation du revenu des pêcheurs ainsi qu'une augmentation durable de leur pouvoir d'achat.

En terme d'impacts

- Création et consolidation d'emplois directs et indirects
- Modernisation et développement de la flotte de pêche
- Amélioration des conditions de travail et de sécurité
- Une forte diversification et intensification de la pêche
- Stabilisation dans l'exploitation des ressources du plateau continental

Estimation des retombées économiques

Les constatations lors des visites sur les lieux de collecte ainsi que les discussions avec les pêcheurs nous permettent d'estimer les revenus par pêcheurs de la manière suivante :

Si les fonds marins permettent en saison quelques prises de poissons type Selacien , Teleosteen, la majorité des pêcheurs utilisent des nasses et les prises dépassent rarement 500,00 Gdes par canot, par sortie en mer.

Sur certains « bois ronds », utilisés en équipage double, nous pouvons estimer le revenu mensuel moyen par membre d'équipage à 1000,00 Gdes.

Il est à noter que certaines femmes de ces localités font également la pêche sur les bois rond

Ce qui nous permet d'estimer approximativement à 32 000,00 Gdes les sommes réparties mensuellement dans la centaine de familles concernées.

En pêchant sur DCP un minimum de 4 000,00 Gdes mensuel est aisément atteint par pêcheur. Les expériences d'Anse d'Hainault, de Léogane, de Grand Goave, ne permettent pas de fixer de maximum.

Pour des raisons de contraintes liées aux manœuvres, une quinzaine de canots par DCP devrait être le maximum. Avec 18 DCP installés la majorité des pêcheurs de la côte de la Gonave pourront sans aucun problème aller pêcher quotidiennement

Nous pouvons donc estimer aux alentours de 3,240,000.00 Gdes ; les revenus mensuels pour cette même population. Soit : $(4000\text{gdes} \times 3 \text{ pers/bat} \times 15 \text{ bat} \times 18 \text{ DCP})$.

Pour la pêche traditionnelle, les volumes de poissons au retour des canots ne nécessitent pas plus d'une marchande par zone de collecte.

Avec le DCP, l'importance des prises imposera un « mareyeur/grossiste » par secteur pêchant.

Structure de la commercialisation du poisson à la Gonave

Sur l'île de la Gonave un grossiste règne en maître sur chaque zone. Pourvu d'un bateau de transport et un moteur de 40 HP et de moyens financiers adéquats, il avance de l'argent aux pêcheurs avant leur sortie en mer. En d'autre terme, les poissons pêchés ne sont plus propriétés du pêcheurs qui sort en mer. Pour sortir de cet engrenage nous pensons à travers le projet créer un fond d'appui de 750,000.00 gourdes qui leur permettra de sortir de cet enfer.

Deux bateaux seront construits sur les zones de collecte pour faciliter le transport vers le marché de Port-au-Prince des produits pêchés sur les DCPs. Chaque bateau coutera environ 100,000.00 gourdes ce qui fait un montant de 200,000.00 gourdes en total. Les moteurs sont déjà prévus dans le projet.

Stratégie de mise en œuvre

La stratégie d'exécution du projet privilégiera une approche participative qui doit être le résultat d'une action concertée entre le FAES, la Fondation VERTE et la communauté de pêcheurs des 8 villages des côtes Nord et Sud de la Gonave.

Le F.A.E.S interviendra en tant que bailleur de fonds.

Pour les travaux de génie, la formation technique, la Fondation VERTE pourra compter sur les formateurs issus des équipes techniques de Grand Goave et de Léogane.

L'appui au renforcement structurel et organisationnel des pêcheurs, sera assuré par les membres du comité technique de la Fondation Verte.

Une fois certains pêcheurs formés, ils constitueront, pour les plus doués, la nouvelle équipe technique. .

La nouvelle équipe technique, avec un canot amélioré munis d'un moteur HB, assurera tout en pêchant la discipline sur les D.C.P, ainsi que l'entretien.

Dans les zones de collecte, les animateurs/collecteurs seront chargés de relever toutes les informations concernant les retours de pêche, le nombre de canots sortis, la quantité et la valeur des poissons.

Calendrier d'exécution du projet

Les interventions du projet seront réalisées sur une période de douze (12) mois. Elles se dérouleront selon le calendrier proposé ci-après.

Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Mobilisation communautaire Animation	----	----										
Mise en place Structure de gestion				---	----							
Elaboration Règlements			----									
Divulgarion Règlements				---	----							
Recrutement Formateurs			----	---								
Achat matériel et équipement		----	----									
Identification des lieux d'implantation de DCPs		----										
Montage des DCP			----	---								
Achat de Moteurs H.B				---	----							
Mouillage de DCPs					----	----	----					
Formation des pêcheurs				---	----	----	----					
Création d'un fonds pour les pêcheurs								----				
Aménagement des lieux de collecte							----	----				
Construction d'un hangar et de deux bateaux			----	---	----							
Collecte d'informations & établissement de références techniques				---	----	----	----	----	---	----	----	----
Suivi & évaluation	----	----	----	---	----	----	---	----	---	----	----	----

Organisation du projet

L'Opérateur/Prestataire de Services est la Fondation Verte

Un comité exécutif, appuyé des responsables de zones, sous la supervision du comité exécutif de la Fondation Verte sera chargé de l'application du « Règlement » et de l'entretien du matériel et équipement avec l'aide de son équipe technique.

Un animateur assurera la circulation de l'esprit du projet, des règlements, des relations entre les individus concernés.

En fonction du chronogramme d'exécution des différentes activités du projet, la Fondation VERTE sera chargée de collecter des informations nécessaires pour produire les rapports sur l'état d'avancement du projet. Le suivi qui fera partie intégrante de la gestion quotidienne du projet doit permettre à l'opérateur d'apprécier rapidement son avancement et son retard dans l'utilisation des ressources et l'exécution des travaux qui lui sont assignés afin de modifier si nécessaire, ses propres méthodes d'intervention.

A la fin du projet, il est prévu une évaluation qui jugera l'ensemble du projet. Il serait souhaitable que cette évaluation finale soit réalisée par une entité indépendante avec le soutien financier du FAES

Financement et Coût du Projet

Le coût total des trois projets est évalué à **9,941,844.00 Gourdes**. Les détails sont fournis dans le tableau ci-après décrivant le budget.

Budget du projet

Activités	Unité	Qte	Coût unitaire	Coût total
Coûts directs				
1.- Matériels et équipements pour DCP	Lot	18	150,000.00	2,700,000.00
2 Formation organisationnelle des pêcheurs	Séance	6	30,000.00	180,000.00
3.-Localisation et pose des DCP	dcp	18	25,000.00	450,000.00
4.- Formation des pêcheurs en nouvelle technique de pêche, montage et pose DCP	Mois	4	30,000.00	120,000.00
5.- Matériels et équipements pour la pêche	Lot	6	250, 000.00	1,500,000.00
6.- Matériels et équipements locaux	fft	fft	fft	20,000.00
7.- Achat de moteurs Hors Bord	Unité	6	180,000.00	1,080,000.00
8- Formation sur entretien et utilisation de moteur HB	Séance	6.00	7,500.00	45,000.00
9- Matériels de sécurité et de navigation	fft	fft	fft	200,000.00
10.- Location de Sondeur électronique (2000 mètres)	Sondeur	1	50,000.00	50,000.00
11.- Location d'un bateau 40 pieds	Jour	30	15,000.00	450,000.00
12.- Achat de GPS	Unité	2	22,520.00	45,040.00
13.- Construction de centre de stockage pour vente	Unité	2	300,000.00	600,000.00
14.Construction de bateaux de transport	unité	2	100,000.00	200,000.00
15.- Constitution d'un fonds pour les pêcheurs	fft	fft	fft	750,000.00
16.-Glacières 165 Qz	unité	45	8,000.00	360,000.00
17.- Chargeur de batterie solaire	unité	2	144,000.00	288,000.00
Sous-total couts directs				9,038,040.00
.- Autres couts				
18 Frais de gestion 10 %				903,804.00
Grand Total				9,941,844.00

Calendrier de décaissement

En accord avec le calendrier d'exécution du projet, il serait souhaitable d'obtenir des décaissements en trois tranches selon les modalités suivantes :

Première tranche : 50% du montant financé par le FAES, à la signature du contrat

Deuxième tranche : 40%, soixante jours après la signature du contrat

Troisième tranche : 10%, après la pose des 18 DCP

Schématisation de la Sélection des Stratégies du Programme d'Appui à la Filière Pêche financé par FAES/BID *Fondation Verte, Juillet 2007*

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

Puit Salé, habitation composée de trois localités (la Hatte, Jolibois, Mouillage Fourquet) ou vivent environ quatre vingt (80) pêcheurs, cinquante (50) marchandes, à quarante km de Aquin. C'est un habitat dispersé dans une zone semi-aride où la pêche et la production de charbon de bois sont les deux sources de revenus principales.

La pêche est pratiquée à partir de bois ronds et de quelques canots en fibre de verre.

La pêche a la nasse de profondeur, la seine de plage, et la traine .

Trois agents récupèrent la production et revendent sur Port au Prince plus précisément à la rochelle Fontamara.

Le plateau continental est très présent, à près de ½ mile de la côte, les fonds ne dépassent pas 2 mètres.

- Un projet de pose de DCP est en cours financé par le Programme de Développement Local (BID) :
- Pour :
 - o la mise en place de 4 Dispositif de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation d'une soixantaine de pêcheurs à
 - o La distribution de matériels de pêche (hameçons, ligne, câble en acier etc...)
- Les DCP permettront d'augmenter les prises et le revenu des pêcheurs. Néanmoins il est important d'agir sur l'ensemble de la filière :
- Revaloriser la production, la collecte, le transport et la vente pour pérenniser le projet

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- ***arbre à objectifs simplifié ;***
- ***cadre logique.***

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Puit sale a Aquin

Activités :

- Former des responsables de la Fédération en cours de formation :
 - gestion financière,
 - Gestion administrative
 - gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de la Fédération
 - Montage d'une boutique auto-gérée par la Fédération
 - (Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, virolles)
 - (Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
- Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 5moteurs de 5 à 15 chevaux et 5 canots à l'Association ;
- l'Association les livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 18 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à la fédération de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires supplémentaires...)
 - o met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
 - o Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par la fédération assisté de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 5 moteurs
- 5 canots

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à la Fédération avec une gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires supplémentaires
- Installer deux congélateurs solaire
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaire
- Formateurs / frais de déplacement etc....
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- La Fédération est progressivement autonomisée
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de la FederationL (renforcement de la structure en place)
Les associations sont récentes. C'est pourquoi la Fondation VERTE sera toujours présente dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l'importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Eloignement des marchés , routes en mauvais états (synergie avec les élus locaux)
-
-

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Le FAES a déjà consenti un investissement dans un projet de pose de DCP dans cette zone ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être auto-gérée et auto-finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove
- Amélioration et entretien des tronçons reliant la côte vers les marchés locaux

Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

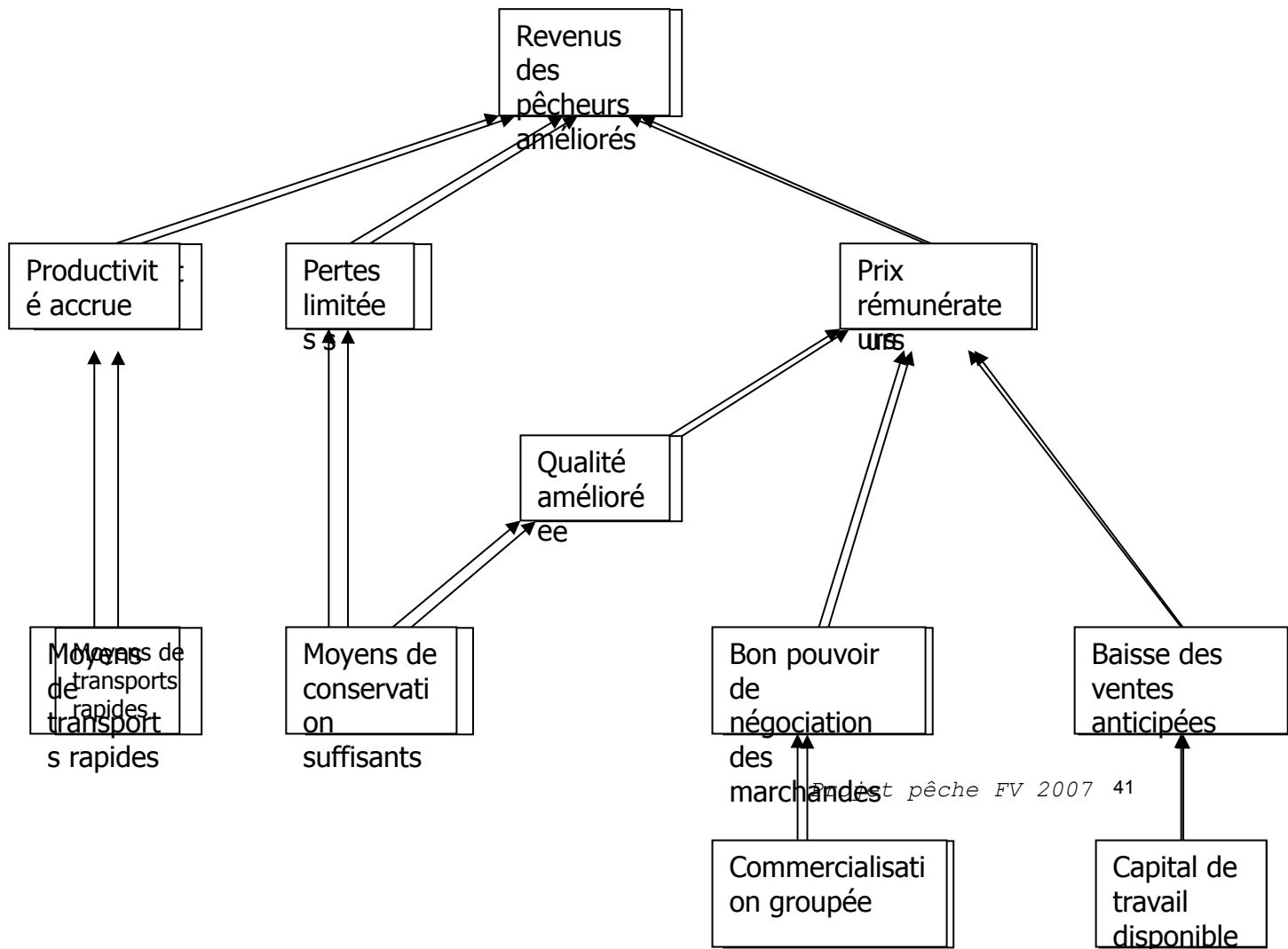
5.- ANNEXES

ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haiti pour situer la localité d'Aquin où se trouve le projet.



ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 150 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	1) Sécurité perdue 2) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	22 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	150 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 150 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

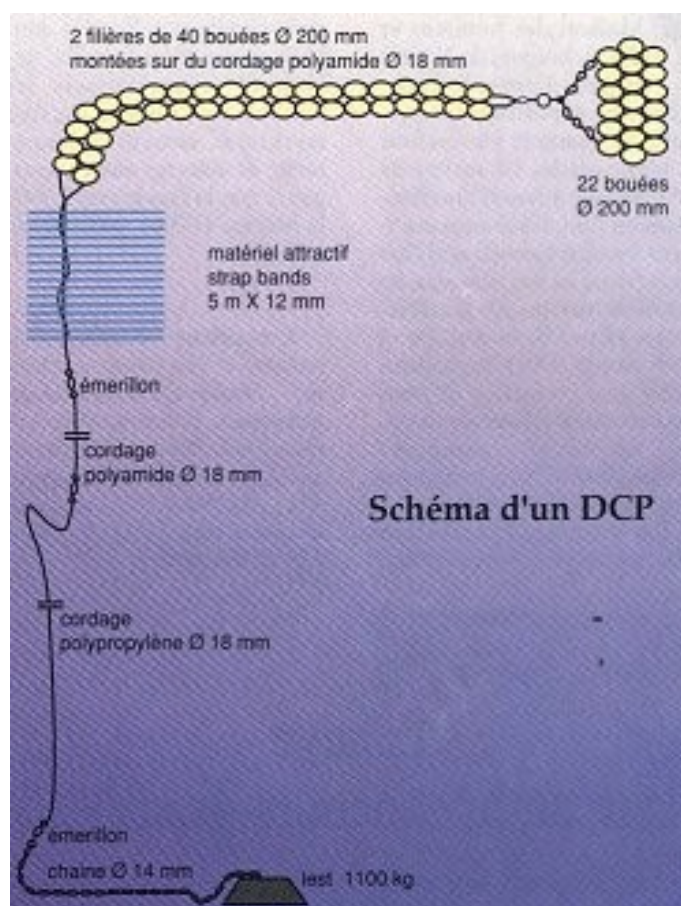
Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables de la fédération en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan de la fédération	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 1 moteur et 1 canot a chaque association A22 : Formation, Utilisation, préparation	5 moteurs de 5 à 15 C.V 5 canots	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ a chaque association et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires supplémentaires A33 : Installer deux congélateurs solaire A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	30 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaire Formateur / frais de déplacement Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 5 : INFORMATIONS SUR LES DISPOSITIFS DE CONCENTRATION DE POISSON

Les dispositifs de concentration de poissons DCP sont des instruments conçus par l'homme à la suite des observations du comportement des poissons faites par les pêcheurs. Ceux-ci ont en effet observé, en pêchant en pleine mer, que des bancs de poissons se concentraient autour des épaves flottantes, des algues ou d'autres objets dérivants. Ils ont alors eu l'idée de construire leur propre objet flottant et de l'ancrer en mer afin que le poisson se concentre à cet endroit et qu'ils n'aient plus à rechercher les objets dérivants.

Depuis quelques années, le DCP s'est imposé comme un moyen de déployer l'activité vers les ressources pélagiques du large qui sont moins menacées de surexploitation que les ressources de fonds du plateau insulaire des îles des Caraïbes. Le DCP présente l'avantage de permettre aux pêcheurs d'accéder plus facilement aux ressources migratrices des poissons pélagiques sans nécessité de grandes modifications de leur outil de pêche et sans favoriser l'extension de leur zone jusqu'aux (ZEE) zones économiques exclusives voisines.

Schéma d'un DCP



ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M1 0	M1 1	M1 2	M1 3
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel de la Fédération des pêcheurs d'Aquin													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business plan													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (4 mois)	Budget total	
				US\$	US\$	US\$	
Composante 1							
Renforcement institutionnel							
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00	
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00	
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00	
1.4	Monter le business plan de	fft	fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00	
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00	
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00	
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00	
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00	
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00	
	Total					23,160.00	
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00	
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00	
	Total composante 1					58,500.00	
Composante 2							
Transport							
2.1	Moteurs		10	22,000.00		22,000.00	
2.2	Fonds de roulements dynamique		fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00	
	Total composante 2					32,000.00	
Composante 3							
Conservation du poisson							
3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00	
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00	
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00	
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00	

	total composante 3					19,500.00	
Composante 4 Commercialisation							
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00	
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00	
4.3	Fonds de roulement	fft	fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00	
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00	
	Total composante 4					18,200.00	
Composante 5 Autres frais							
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00	
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00	
5.3	Perdiem	fft	fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00	
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	fft	1,500.00		1,500.00	
5.5	Evaluation finale	fft	fft		1,500.00	1,500.00	
	Total composante 5					21,300.00	
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00	
	Frais de Gestion	%				17,266.00	
	Grand total					\$189,926.00	

Titre du projet : **Valorisation des Dispositif de Concentration de Poissons a Abricot**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- La commune des Abricots se trouve dans l'Arrondissement de Jérémie à 30 kilomètres de cette dernière.
Avec une population estimée a 35000 habitants dont plus de 90% vivent dans les sections communales.
- Elle est composée de 3 villages côtiers : La Seringue, Les Abricots, Anse du Clerc ou la pêche artisanale est assez pratiquée.
- on y trouve des pêcheurs relativement expérimentés qui ont de très bonne pratique de la mer.
Pas de plateau continental.
En 2000 a la suite des initiatives du bureau de la Présidence du Président René Préval qui avait voulu mettre sur pied une fédération nationale des associations de pêcheurs l'APA fut créée, avec le siège a Abricot. Association de type communautaire qui se donne pour objectifs d'améliorer la situation socio-économique des pêcheurs de la commune. Mais son manque de structure limite ses ambitions.
En 2005 le PADI (Plateforme pour l'amélioration de la pêche artisanale et du développement intégré) a initié un programme de formation en montage et pose de DCP , ce qui a permis a trois cent (300) pêcheurs de la zone comprise entre bonbon et abricots d'avoir accès au potentialités du pélagique.

Les DCP ont permis d'augmenter les prises des pêcheurs

Aujourd'hui, la communauté des pêcheurs dispose de trois DCP en production, deux canots de 16 pieds opérationnels un en cours de livraison, mais deux des moteurs sont en panne.

Des prises de pélagiques sont fréquentes, mais le manque de moyens de conservation, et de transformation liés à l'isolement géographique ne permettent pas l'essor souhaite de cette communauté de pêcheurs.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- ***arbre à objectifs simplifié ;***
- ***cadre logique.***

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des revenus du pecheur.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Abricot, Anse du Clerc, La Seringue

Activités :

- Former au sein de l'APA en :
 - Gestion financière,
 - Gestion administrative
 - Gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de l'APA
 - Montage d'une boutique auto-gérée par l'APA
 - (Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, virolles)
 - (Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournira l'APA :
 - o 3 moteurs de 5 C.V
 - o 3 moteurs de 15 C.V
 - o 3 canots de 12 pieds en contreplaques
 - o 3 canots de 17 pieds en bois et contreplaques
- Former un mécanicien en moteur HB membre de l'APA
- L' APA tiendra a disposition des pêcheurs sous forme de location
 - o deux canots munis de moteurs. Les conditions de locations seront déterminés par l'APA assisté de la Fondation VERTE
- L'APA livrera à 2 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 24 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à l'APA de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires)
 - o met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).

- Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par l'APA assisté de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 3 moteurs de 5 C.V.
- 3 moteurs de 15 C.V.
- Fond de roulement dynamique(pieces et outillages pour entretien reparation)
- Formation en mécanique moteur HB

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : collecte / conservation du poisson

Activités :

- Aménager et équiper une zone de collecte du poisson frais
 - Tables en béton
- Installer 8 panneaux solaires
- Installer deux congélateurs solaires
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure
-
- Fournir 15 glacières 165 Qz et 15 glacières de 80 Qz à l'APA et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
-

Moyens nécessaires :

- 1 Tables en beton
- 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00
- 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaire
- Formateurs / frais de déplacement
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- L'APA est progressivement autonomisée
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de l'APA (renforcement de la structure en place)
L'Union des pêcheurs de Abricot existe depuis environs 7 ans mais faute de ressources humaines et financières n'a pu fonctionner correctement. C'est pourquoi la Fondation VERTE, toujours présente dans la zone, les aidera et sensibilisera avec eux la population sur l'importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Routes en très mauvais états.
- Eloignement des marchés
- Individualisme des marchandes et pêcheurs

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Un investissement de plus de 4 000 000.00 de gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus et l'électrification du village ;
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être auto-gérée et auto-finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Avec l'augmentation des prises et des revenus, il sera plus facile de convaincre le pêcheur/ agriculteur sur de la nécessité de réduire, ou de supprimer la coupe du bois pour le charbon.
- Protection des bassins versants

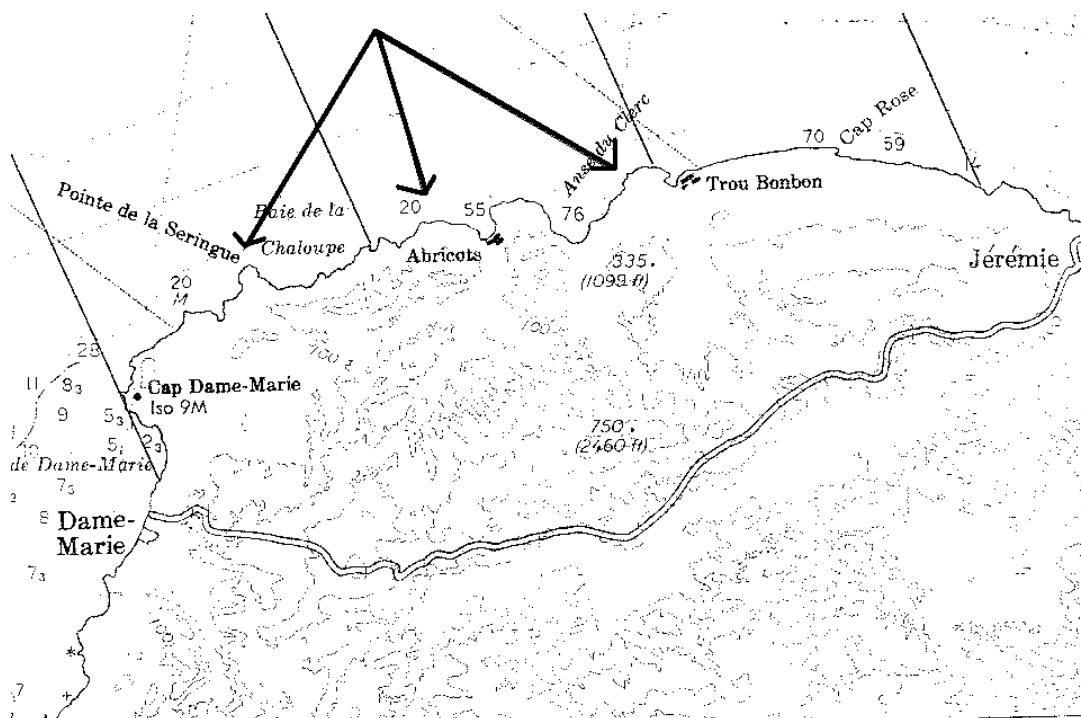
Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

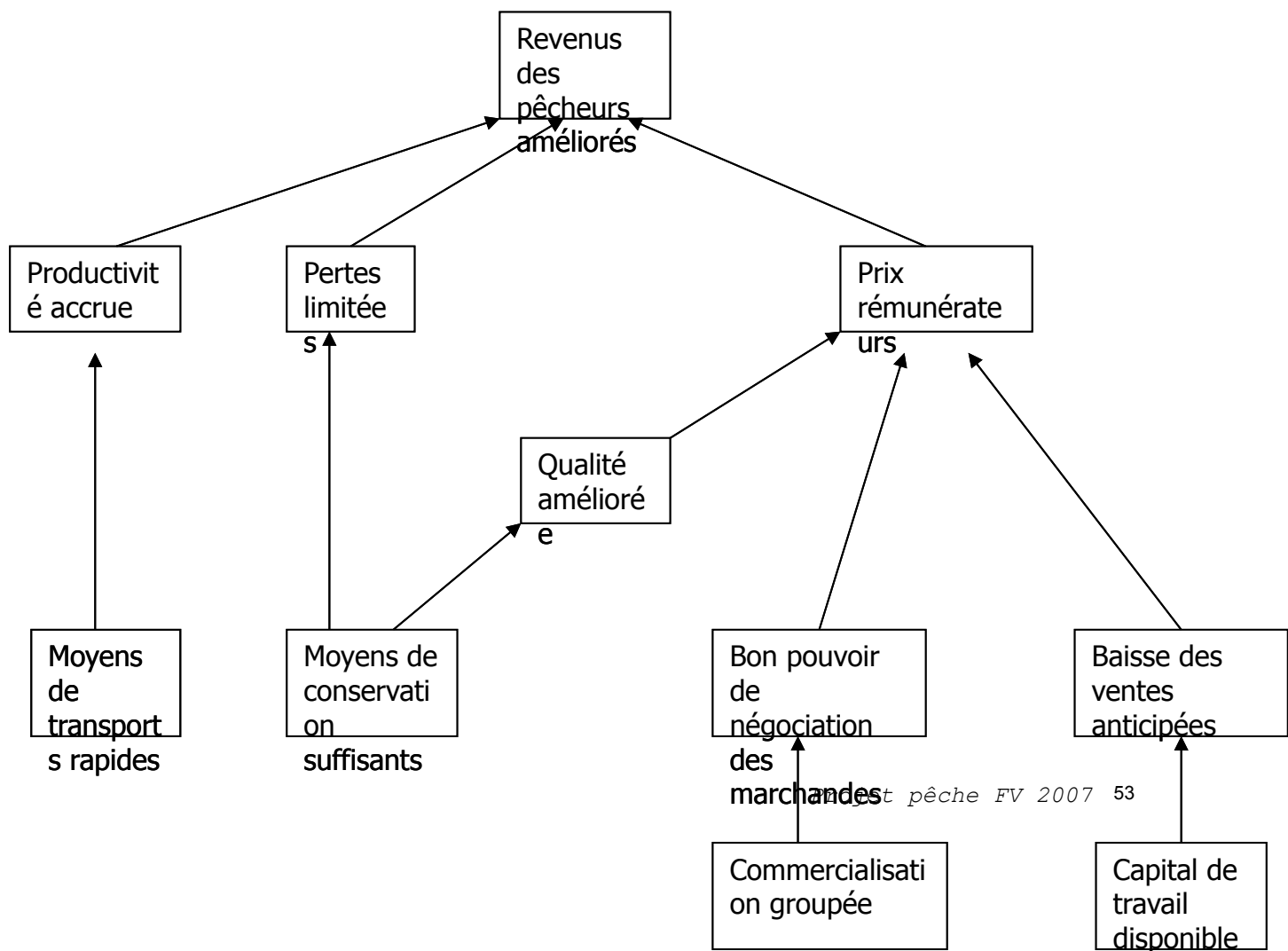
LOCALISATION DU PROJET



Les trois villages cotiers , La Seringue , Abricots, Anse du Clerc



ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 700 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	3) Sécurité perdue 4) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	22 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	200 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 200 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables d'Associations désignés en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Associations	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 6 moteurs et des canots à chaque association A22 : Formation, Utilisation, préparation	6 moteurs entre 5 et 15 C.V 6 canots	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ à chaque association et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires supplémentaires A33 : Installer deux congélateurs solaires A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	30 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaires Formateur Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'UPL													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

ANNEXE: BUDGET DETAILLE DU PROJET EN USD							
Code	Description	Base de Calcul	Quantité	Valeur	Budget année 1	Budget année 2 (4 mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$	US\$
Composante 1							
Renforcement institutionnel							
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	1,000.00	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	1,000.00	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	1,000.00	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan	Fft	fft		3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	1,200.00	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00	460.00		460.00
	Total						23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	1,800.00	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	1,200.00	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1						58,500.00
Composante 2							
Transport							
2.1	Moteurs		10	2,200.00	22,000.00		22,000.00
2.2	Fonds de roulements dynamique		fft		7,000.00	3,000.00	10,000.00
	Total composante 2						32,000.00
Composante 3							
Conservation du poisson							
3.1	Glacière		30	150.00	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et Batteries.		8	375.00	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	4,000.00	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	1,000.00	3,000.00	1,000.00	4,000.00
	total composante 3						19,500.00

Composante 4							
Commercialisation							
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	2,000.00	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	1,000.00	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	fft		7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité			800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4						18,200.00
Composante 5							
Autres frais							
5.1	Location véhicule	par jour	72	100	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	fft	fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	fft	fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	fft	fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale	fft	fft	fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5						21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5						172,660.00
	Frais de Gestion	%		10%			17,266.00
	Grand total						\$189,926.00

Titre du projet : **Valorisation du Dispositif de Concentration de Poissons de Grand Goave.**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- Région de Grand Goave = importante zone de pêche, proche de Port-au-Prince (marché important et relativement facile d'accès). Environ 150 pêcheurs. Zones concernés : Derrière Loge, Mon Plaisir, Jeanty, Ti Paradis
- Depuis 2006, un projet financé par le Programme de Développement Local (BID) a notamment permis :
 - o la mise en place De 6 Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation d'une cinquantaine de pêcheurs à Mon Plaisir au sein de l'Association des Pêcheurs de Grand Goave (APGG). L'APGG perçoit déjà des revenus (10 à 15% de la valeur des prises de pêche réalisées sur le DCP), déposés sur un compte bancaire.
 - o la mise à disposition de cinq glacières isothermes pour la conservation des poissons.
 - o La distribution de matériels de pêche (hameçons, ligne, cable en acier, pardessus, thermos à eau, couteaux etc...)
- Les DCP ont déjà permis d'augmenter de façon considérable les prises et le revenu des pêcheurs. Néanmoins, ils demeurent largement sous-valorisés, pour différentes raisons :
 - o La majorité des pêcheurs disposent de pirogue en bois; dans ces conditions, la pêche au DCP devient difficile et dangereuse pour les pêcheurs l'accès aux DCP, situés à 1.2 mile de la côte, requiert entre 30 à 45minutes de trajet (idem pour le retour à terre) pour une durée effective de pêche de 5 heures en moyenne ; la productivité des pêcheurs est donc faible à cause des pirogue et la glace actuellement achetée à Grand Goave, la pénibilité de leur tâche est élevée, tandis que, faute d'un nombre suffisant de glacières et d'une quantité adéquate de glace les pertes de poisson sont considérables (une partie des prises restant exposée au soleil pendant de longues heures). Les pertes de poisson se poursuivent une fois les pêcheurs revenus à terre, toujours faute de moyens de conservation suffisants.
- Par ailleurs, le mode de commercialisation ne permet pas aux pêcheurs d'obtenir les meilleurs prix pour leurs produits :
 - o Dans la majorité des cas, la commercialisation est réalisée par les femmes de pêcheurs au marché de la Croix-des-Bossales et de Leogane ; les marchandes travaillent de façon individuelle, ce qui ne leur permet pas de réduire leurs coûts ni de constituer une force de négociation pour augmenter leurs prix.
 - o Dans d'autres cas, le poisson est directement vendu à des grossistes de Port-au-Prince. Toutefois, faute de fonds de roulement, les pêcheurs sont contraints de vendre leur poisson avant même qu'il ne soit pêché, c'est à dire qu'ils reçoivent des avances de la part desdits grossistes qui sont en situation de monopole ; dans ces conditions, le prix de vente du poisson est fortement réduit.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- **arbre à objectifs simplifié ;**
- **cadre logique.**

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Association des Pêcheurs de Grand Goave

Activités :

- Former des responsables de l'APGG en :
 - gestion financière,
 - Gestion administrative
 - gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de l'APGG
 - Montage d'une boutique auto-gérée par l'APGG
 - (Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, virolles)
 - (Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 5 moteurs de 5 à 15 chevaux à l'APGG ;
- Fournir 5 canaux contre plaqués de 12 pieds

- l'APGG les livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 24 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à l'APGG de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires)
 - o met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
 - o Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par l'APGG assisté de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 5 moteurs
- 5 canaux
- Fonds de roulement dynamique \$6,000.00

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à l'APGG et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires
- Installer deux congélateurs solaires
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaire
- Formateurs / frais de déplacement
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- l'APGG est progressivement autonomisée
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de l'APGG (renforcement de la structure en place)
L'Association des pêcheurs de Grand Goave est une très jeune organisation. Il n'a que deux ans de fonctionnement. C'est pourquoi la Fondation VERTE est toujours présent dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l'importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Individualisme des marchandes

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Le FAES a déjà consenti un investissement de 1,877,136.00 gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être autogérée et auto finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove

Mise en œuvre de la politique gouvernementale

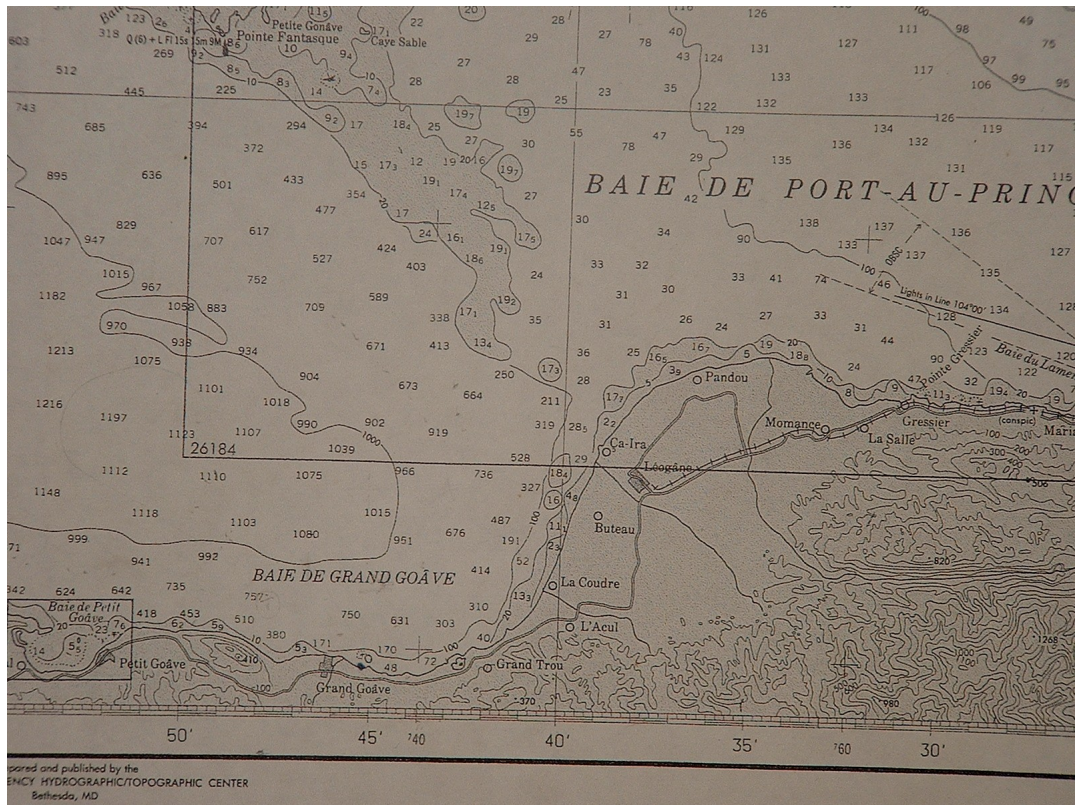
Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

ANNEXES

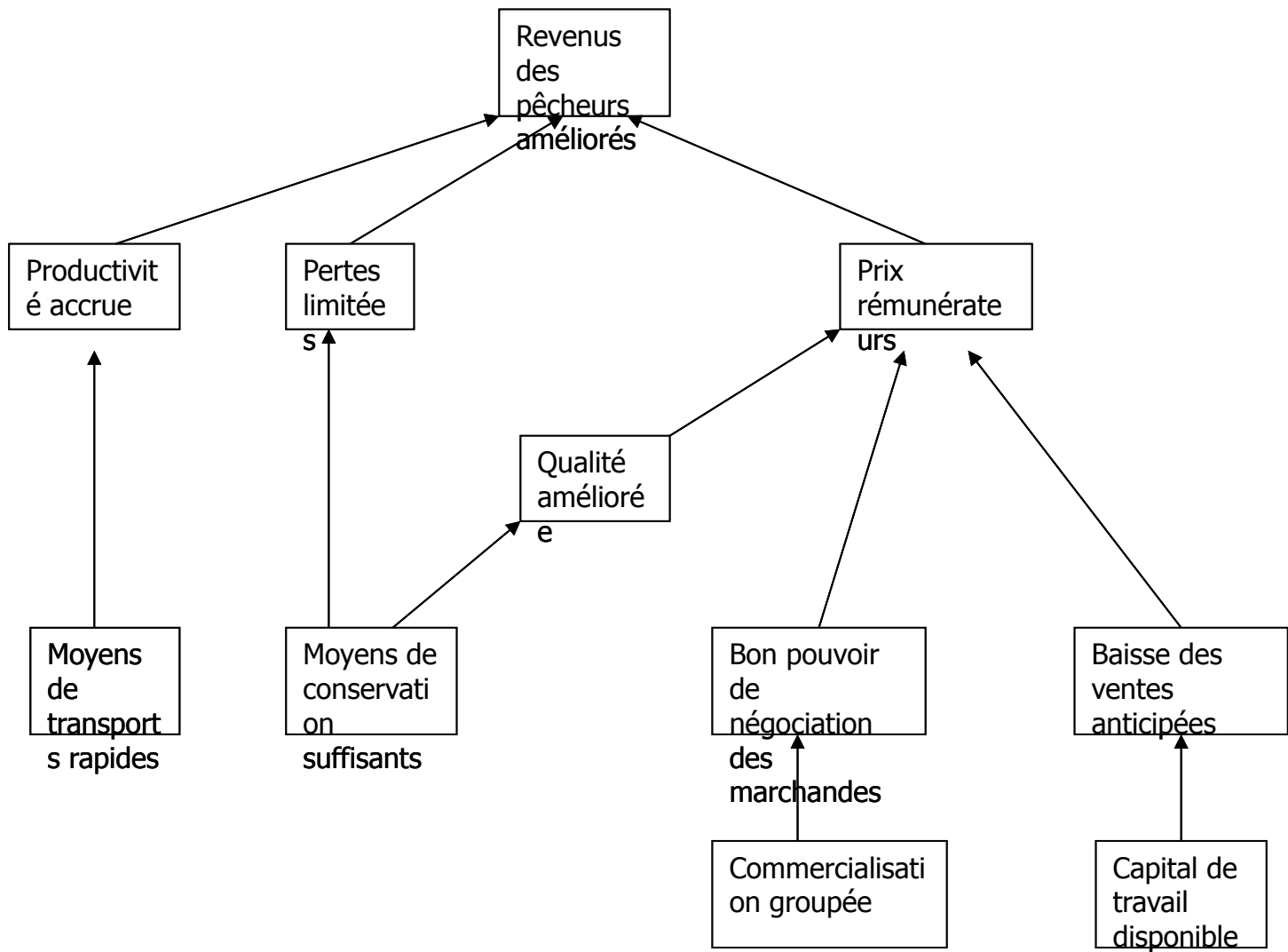
ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haïti pour situer Grand Goave et une vue aérienne de la cote de Grand Goave où se trouve le projet.





ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 150 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	5) Sécurité perdue 6) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	20 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	150 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 150 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables d'Associations désignés en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Associations	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 5 moteurs et des canots A22 : Formation, Utilisation, préparation	5 moteurs entre 5 et 15 C.V	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ à l'APGG et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires A33 : Installer deux congélateurs solaires A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	120 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaires Formateur / frais de déplacement Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Appui à la Fondation VERTE													
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel de l'APGG													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'APGG													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Budget détaillé du projet						
Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (6 mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$
Composante 1						
Renforcement institutionnel						
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan de l'APGG	fft	fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00
	Total					23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1					58,500.00
Composante 2						
Transport						
2.1	Moteurs		5	10,000.00		22,000.00
2.2	canots					
2.2	Fonds de roulement dynamique		fft	4,000.00	2,000.00	6,000.00
	Total composante 2					32,000.00
Composante 3						
Conservation du poisson						
3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
	total composante 3					19,500.00
Composante 4						
Commercialisation						

4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4					18,200.00
Composante 5						
Autres frais						
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale	fft	fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5					21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00
	Frais de Gestion	%				17,266.00
	Grand total					\$189,926.00

Titre du projet : **Valorisation du Dispositif de Concentration de Poissons du Sud'est.**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- Région du Sud-Est importante zone de pêche, difficile d'accès par la route à partir de Marigot proche de Jacmel (marché important mais relativement difficile d'accès). Environ 550 pêcheurs. Zones concernées : Baie d'Orange, Ka Madam, Rivière Salée, Lagon/Bocachic, Nan Piquette ou se trouve actuellement APB (Association des Pêcheurs de Belle-Anse), Nan Mouillage, Anse à Bœuf, Adio Moun, Toumaro, Nan Janna, Derrière Delage, Tasset.
- Depuis 2006, un projet financé par le Programme de Développement Local (BID) a notamment permis :
 - o la mise en place De 6 Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation de six pêcheurs à Nan Piquette au sein de l'Association des Pêcheurs de Belle-Anse APB
 - o La distribution de matériels de pêche (hameçons, ligne, câble en acier, couteaux etc....)
- Les DCP ont été sabotés à plusieurs occasions du côté de Marigot surtout, les pêcheurs ne font plus confiance aux dirigeants de l'APB
 - o La majorité des pêcheurs disposent de Dorys en bois munis de moteur sans voile; dans ces conditions, la pêche au DCP devient difficile et trop coûteuse pour les pêcheurs. L'accès aux DCP, situés à 4, 5 mille de la côte, requiert entre 30 à 45minutes de trajet (idem pour le retour à terre) pour une durée effective de pêche de 5 heures en moyenne ; la productivité des pêcheurs est donc faible à cause de l'essence consommé et la glace actuellement achetée à Pedernales, la pénibilité de leur tâche est élevée, tandis que, faute d'un nombre suffisant de glacières et d'une quantité adéquate de glace les pertes de poisson sont considérables (une partie des prises restant exposée au soleil pendant de longues heures). Les pertes de poisson se poursuivent une fois les pêcheurs revenus à terre, toujours faute de moyens de conservation suffisants.
- Par ailleurs, le mode de commercialisation ne permet pas aux pêcheurs d'obtenir les meilleurs prix pour leurs produits : Dans la majorité des cas, la commercialisation est réalisée par les femmes de pêcheurs au marché de Jacmel et de Port-au-Prince; les marchandes travaillent de façon individuelle, ce qui ne leur permet pas de réduire leurs coûts ni de constituer une force de négociation pour augmenter leurs prix.
 - o Dans d'autres cas, le poisson est directement vendu à des grossistes de Port-au-Prince. Toutefois, faute de fonds de roulement, les pêcheurs sont contraints de vendre leur poisson avant même qu'il ne soit pêché, c'est à dire qu'ils reçoivent des avances de la part desdits grossistes qui sont en situation de monopole ; dans ces conditions, le prix de vente du poisson est fortement réduit.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- **arbre à objectifs simplifié ;**
- **cadre logique.**

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Petite Rivière de Nippes

Activités :

- Rencontrer des responsables dans les zones où vivent les pêcheurs en vue de former une autre association
- Former des responsables de la nouvelle Association en :
 - gestion financière,
 - Gestion administrative
 - gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de l'Association
 - Montage d'une boutique autogérée par l'Association
(Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, viroles)
(Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation: laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 5 moteurs de 5 à 15 chevaux à l'Association ;
- Fournir 5 canaux contre plaqués de 17 pieds
- l'Association les livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 24 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à l'Association de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat

de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires)

- met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
- Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par l'Association assistée de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 5 moteurs
- 5 canots
- Fonds de roulement dynamique \$6,000.00

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à l'Association et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires
- Installer deux congélateurs solaires
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaires
- Formateurs / frais de déplacement.
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- Les Associations sont progressivement autonomisées
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de l'Association (renforcement de la structure en place)
L'Association des pêcheurs de Belle-Anse est une très vieille association qui a déjà quinze ans de fonctionnement. C'est pourquoi la Fondation VERTE sera toujours présente dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l'importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Individualisme des marchandes

JUSTIFICATION**VALORISATION DU DCP****Optimisation des investissements déjà consentis**

- Le FAES a déjà consenti un investissement de 1,966,221.64 gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être autogérée et auto finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove

Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

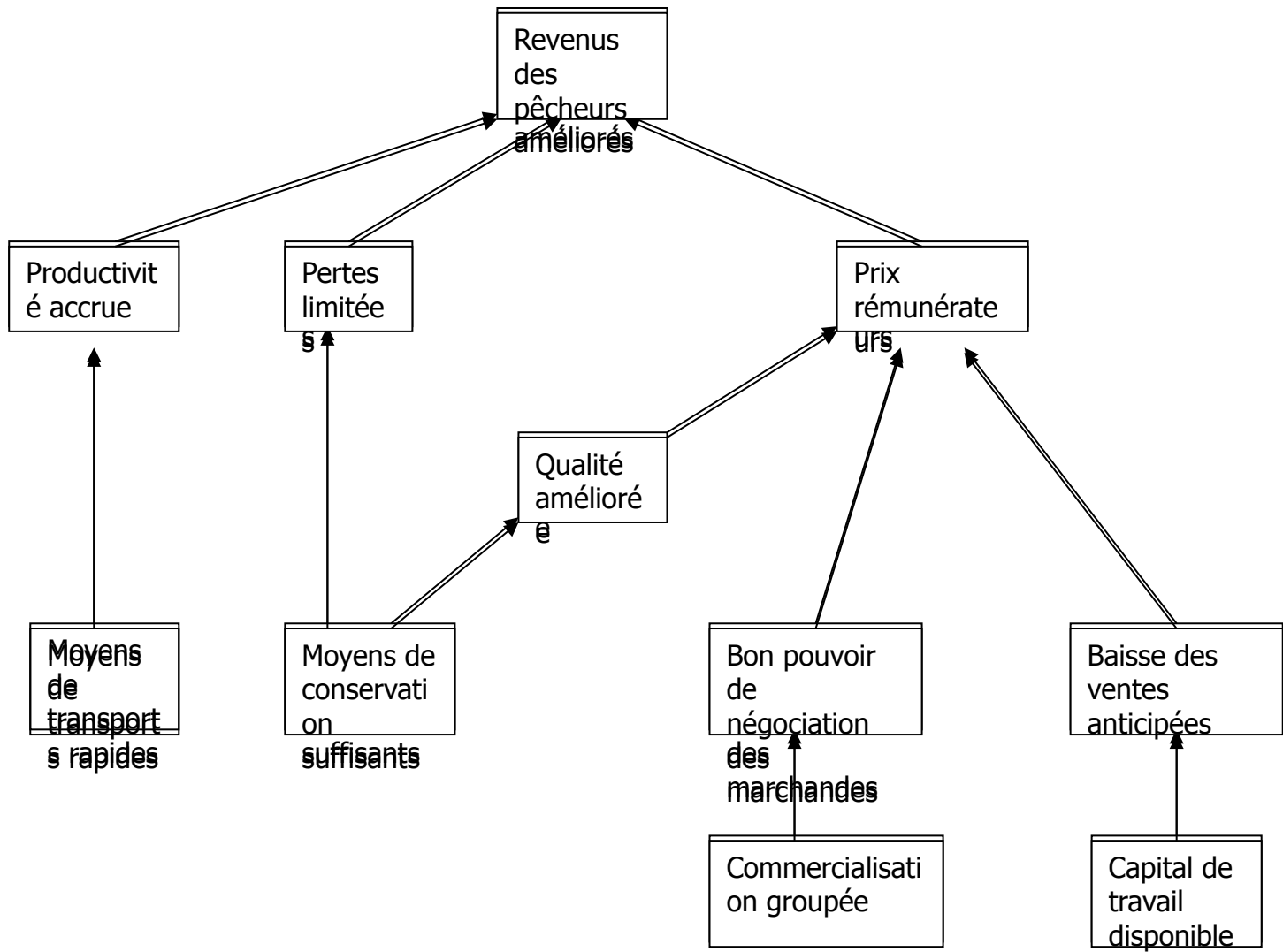
ANNEXES

ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haïti pour situer le projet



ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 250 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/ jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	7) Sécurité perdue 8) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	10 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	250 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 250 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables d'Associations désignés en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Association	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 5 moteurs et des canots A22 : Formation, Utilisation, préparation	5 moteurs entre 5 et 15 C.V	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ a l'Association et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires A33 : Installer deux congélateurs solaires A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	120 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaire Formateur / frais de déplacement Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Mise en place : planification, recrutement, achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel de l'Association													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'Association													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Budget détaillé du projet

Budget du projet en US						
Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (4 mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$
Composante 1						
Renforcement institutionnel						
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan de l'APGG	fft	Fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00
	Total					23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1					58,500.00
Composante 2						
Transport						
2.1	Moteurs		5	10,000.00		22,000.00
2.2	canots					
2.2	Fonds de roulement dynamique	Fft	Fft	4,000.00	2,000.00	6,000.00
	Total composante 2					32,000.00
Composante 3						
Conservation du poisson						
3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00

	total composante 3					19,500.00
Composante 4 Commercialisation						
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	Fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4					18,200.00
Composante 5 Autres frais						
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	Fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	Fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	Fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale	fft	Fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5					21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00
	Frais de Gestion	%				17,266.00
	Grand total					\$189,926.00

Titre du projet : **Valorisation du Dispositif de Concentration de Poissons de Léogâne.**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- Région de Léogâne = importante zone de pêche, proche de Port-au-Prince (marché important et relativement facile d'accès). Environ 700 pêcheurs. Villages concernés : Kapity, Fournachaux, Bagadel, Kamoncil.
- Depuis 2006, un projet financé par le Programme de Développement Local (BID) a notamment permis :
 - o la mise en place De 4 Dispositif de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation d'une soixantaine de pêcheurs à Ti Rivière de Léogâne, au sein de l'Union des Pêcheurs de Léogâne (UPL). L'UPL perçoit déjà des revenus (10 à 15% de la valeur des prises de pêche réalisées sur le DCP), déposés sur un compte bancaire.
 - o la mise à disposition d'une quinzaines de glacières isothermes pour la conservation des poissons.
 - o l'installation d'un système électrique (panneau solaire et batteries).
 - o La construction d'un dépôt
 - o La distribution de matériels de pêche (hameçons, ligne, cable en acier etc...)
- Les DCP ont déjà permis d'augmenter de façon considérable les prises et le revenu des pêcheurs. Néanmoins, ils demeurent largement sous-valorisés, pour différentes raisons :
 - o La majorité des pêcheurs disposent de bateaux à voile ; dans ces conditions, l'accès au DCP, situé à 8 miles de la côte, requiert entre 4 et 6 heures de trajet (idem pour le retour à terre) pour une durée effective de pêche de 5 heures en moyenne ; la productivité des pêcheurs est donc faible, la pénibilité de leur tâche est élevée, tandis que, faute d'un nombre suffisant de glacières et d'une quantité adéquate de glace (actuellement achetée à Léogâne), les pertes de poisson sont considérables (une partie des prises restant exposée au soleil pendant de longues heures). Les quelques pêcheurs disposant de bateaux à moteur peuvent quant à eux atteindre les DCP en 2 heures maximum.
 - o Les pertes de poisson se poursuivent une fois les pêcheurs revenus à terre, toujours faute de moyens de conservation suffisants.
- Par ailleurs, le mode de commercialisation ne permet pas aux pêcheurs d'obtenir les meilleurs prix pour leurs produits :
 - o Dans certains cas, la commercialisation est réalisée par les femmes de pêcheurs au marché de la Croix-des-Bossales ; les marchandes travaillent de façon individuelle, ce qui ne leur permet pas de réduire leurs coûts ni de constituer une force de négociation pour augmenter leurs prix.
 - o Dans d'autres cas, le poisson est directement vendu à des grossistes de Port-au-Prince. Toutefois, faute de fonds de roulement, les pêcheurs sont contraints de vendre leur poisson avant même qu'il ne soit pêché, c'est à dire qu'ils reçoivent des avances de la part desdits grossistes qui sont en situation de monopole ; dans ces conditions, le prix de vente du poisson est fortement réduit.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- **arbre à objectifs simplifié ;**
- **cadre logique.**

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Léogâne

Activités :

- Former des responsables de l'UPL en :
 - gestion financière,
 - Gestion administrative
 - gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de l'UPL
 - Montage d'une boutique auto-gérée par l'UPL
 - (Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, virolles)
 - (Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 10 moteurs de 8 à 15 chevaux à l'UPL ;
- l'UPL les livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 24 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à l'UPL de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de

moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires supplémentaires...)

- met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
- Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par l'UPL assisté de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 10 moteurs

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à l'UPL et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires supplémentaires
- Installer deux congélateurs solaire
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaire
- Formateurs / frais de déplacement depuis Anse d'Hainault, etc...
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- L'UPL est progressivement autonomisée

- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de l'UPL (renforcement de la structure en place)
L' Union des pêcheurs de Léogane est une très jeune organisation. Il n'a qu'une année de fonctionnement. C'est pourquoi la Fondation VERTE est toujours présent dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l' importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Voie d'accès difficile en période pluvieuse (amélioration à apporter par de petits travaux à haute intensité de main-d'œuvre ; un autre motif de sensibilisation dans la population
- Individualisme des marchandes

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Le FAES a déjà consenti un investissement de 2 019 340.80 gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus et l'électrification du village ;
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être auto-gérée et auto-finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove

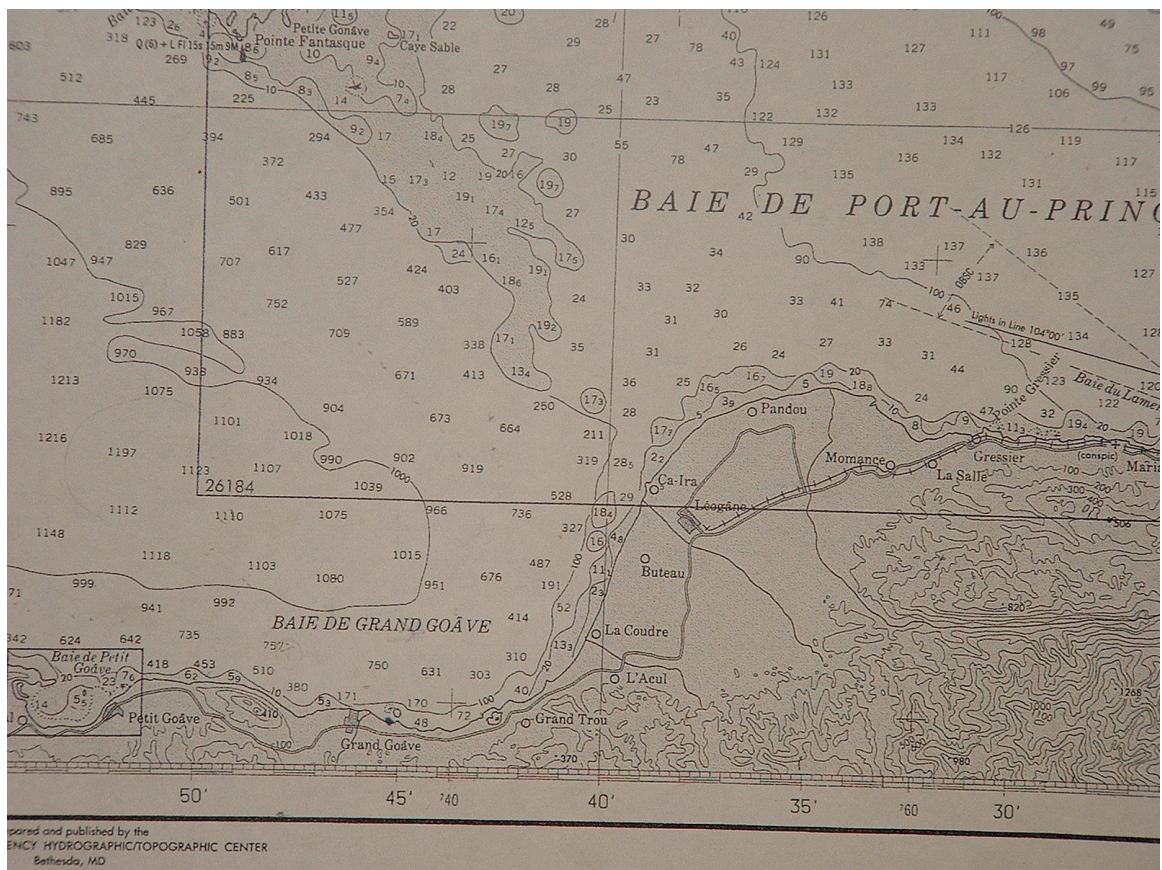
Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

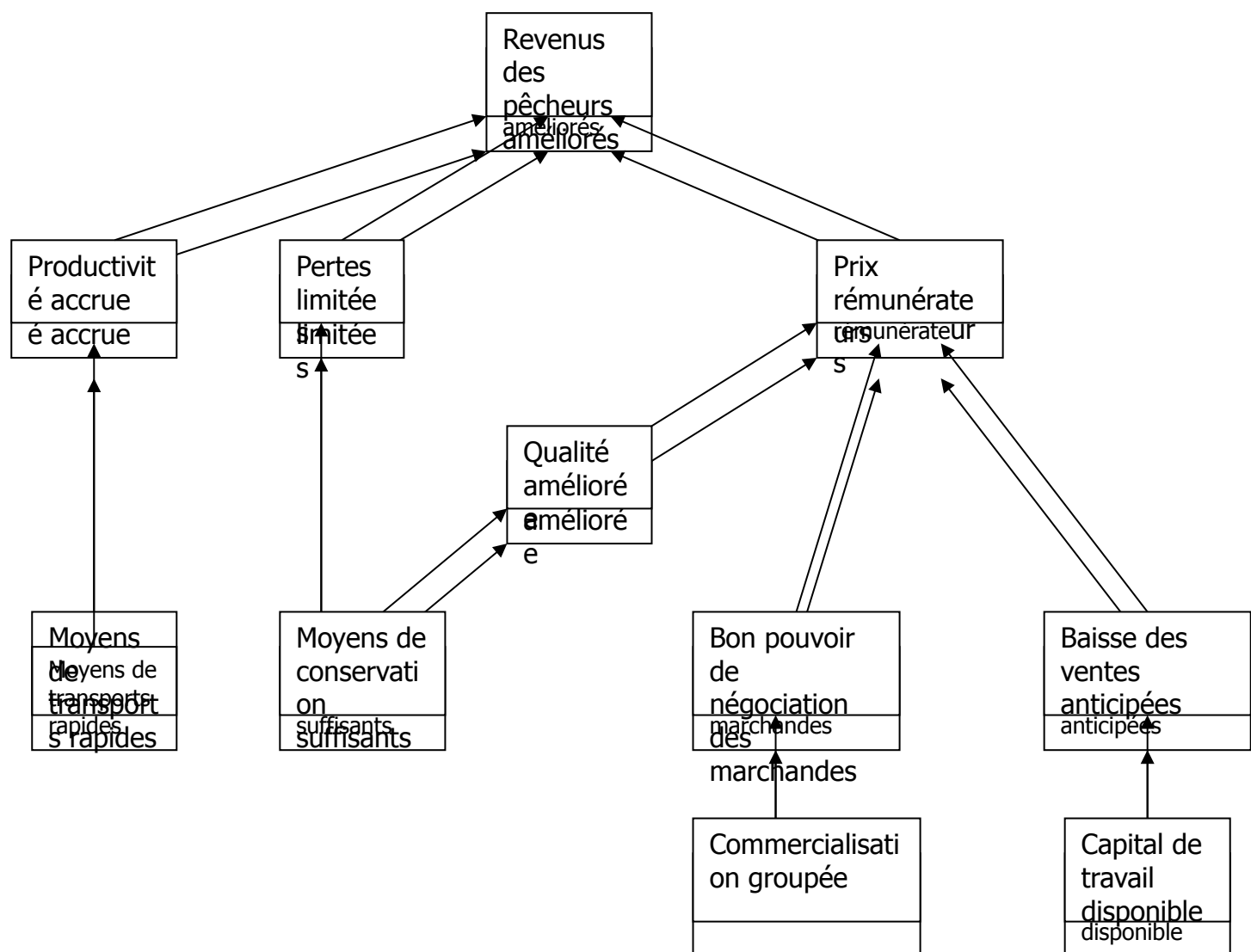
ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haiti pour situer Léogane et une vue aérienne de la cote de la Petite Rivière de Léogane où se trouve le projet.





ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 5000 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	9) Sécurité perdue 10) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	80 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	1500 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 1500 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables de l'association en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Association	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 4 et 10 moteurs et des canots a chaque association A22 : Formation, Utilisation, préparation	64 moteurs entre 5 et 15 C.V	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ a chaque association et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires supplémentaires A33 : Installer deux congélateurs solaire A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	210 glacières 56 panneaux solaires 14 congélateurs solaire Formateur / frais de déplacement Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel de l'UPL													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'UPL													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Budget détaillé du projet						
Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (4 mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$
Composante 1						
Renforcement institutionnel						
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan de l'UPL	fft	Fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00
	Total					23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1					58,500.00
Composante 2						
Transport						
2.1	Moteurs		10	22,000.00		22,000.00
2.2	Fonds de roulements dynamique		Fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
	Total composante 2					32,000.00
Composante 3						
Conservation du poisson						

3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
	total composante 3					19,500.00
Composante 4	Commercialisation					
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	Fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4					18,200.00
Composante 5	Autres frais					
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	Fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	Fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	Fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale	fft	Fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5					21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00
	Frais de Gestion	%				17,266.00
	Grand total					\$189,926.00

Titre du projet : **Valorisation du Dispositif de Concentration de Poissons de Petite Rivière de Nippes.**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- Région de Petite Rivière de Nippes = importante zone de pêche, difficile d'accès par la route proche de Miragoane (marché important mais relativement difficile d'accès). Environ 250 pêcheurs. Zones concernés : Bezin, Senma, Rousseau, Dupuy1, Dupuy 2
- Depuis 2006, un projet financé par le Programme de Développement Local (BID) a notamment permis :
 - o la mise en place De 6 Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation d'une cinquantaine de pêcheurs à Petite Rivière de Nippes au sein de l'Association des Pêcheurs de Petite Rivière de Nippes APPRN perçoit déjà des revenus (10 à 15% de la valeur des prises de pêche réalisées sur le DCP)
 - o La distribution de matériels de pêche (hameçons, ligne, cable en acier, couteaux etc...)
- Les DCP ont déjà permis d'augmenter de façon considérable les prises et le revenu des pêcheurs. Néanmoins, ils demeurent largement sous-valorisés, pour différentes raisons :
 - o La majorité des pêcheurs disposent de pirogue en bois; dans ces conditions, la pêche au DCP devient difficile et dangereuse pour les pêcheurs l'accès aux DCP, situés à 1.2 mile de la côte, requiert entre 30 à 45minutes de trajet (idem pour le retour à terre) pour une durée effective de pêche de 5 heures en moyenne ; la productivité des pêcheurs est donc faible à cause des pirogue et la glace actuellement achetée à Miragoane, la pénibilité de leur tâche est élevée, tandis que, faute d'un nombre suffisant de glacières et d'une quantité adéquate de glace les pertes de poisson sont considérables (une partie des prises restant exposée au soleil pendant de longues heures). Les pertes de poisson se poursuivent une fois les pêcheurs revenus à terre, toujours faute de moyens de conservation suffisants.
- Par ailleurs, le mode de commercialisation ne permet pas aux pêcheurs d'obtenir les meilleurs prix pour leurs produits :
 - o Dans la majorité des cas, la commercialisation est réalisée par les femmes de pêcheurs au marché de la Rochelle et de Miragoane ; les marchandes travaillent de façon individuelle, ce qui ne leur permet pas de réduire leurs coûts ni de constituer une force de négociation pour augmenter leurs prix.
 - o Dans d'autres cas, le poisson est directement vendu à des grossistes de Port-au-Prince. Toutefois, faute de fonds de roulement, les pêcheurs sont contraints de vendre leur poisson avant même qu'il ne soit pêché, c'est à dire qu'ils reçoivent des avances de la part desdits grossistes qui sont en situation de monopole ; dans ces conditions, le prix de vente du poisson est fortement réduit.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- **arbre à objectifs simplifié ;**
- **cadre logique.**

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Petite Rivière de Nippes

Activités :

- Former des responsables de l'APPRN en :
 - gestion financière,
 - Gestion administrative
 - gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
 - Monter le business plan de l'APPRN
 - Montage d'une boutique autogérée par l'APPRN
 - (Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, viroles)
 - (Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 5 moteurs de 5 à 15 chevaux à l'APPRN ;
- Fournir 5 canaux contre plaqués de 12 pieds
- l'APPRN les livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 24 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la

valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :

- se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
- permet à l'APPRN de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires)
- met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
- Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par l'APPRN assisté de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 5 moteurs
- 5 canots
- Fonds de roulement dynamique \$6,000.00

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à l'APPRN et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires
- Installer deux congélateurs solaires
- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaires
- Formateurs / frais de déplacement depuis Anse d'Hainault, etc...
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- l'APPRN est progressivement autonomisée
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de l'APPRN (renforcement de la structure en place)
L'Association des pêcheurs de Petite Rivière de Nippes est une très jeune organisation. Il n'a que deux ans de fonctionnement. C'est pourquoi la Fondation VERTE est toujours présent dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l'importance de la structure organisationnelle de la zone.
- Individualisme des marchandes

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Le FAES a déjà consenti un investissement de 1,966,221.64 gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être autogérée et auto finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove

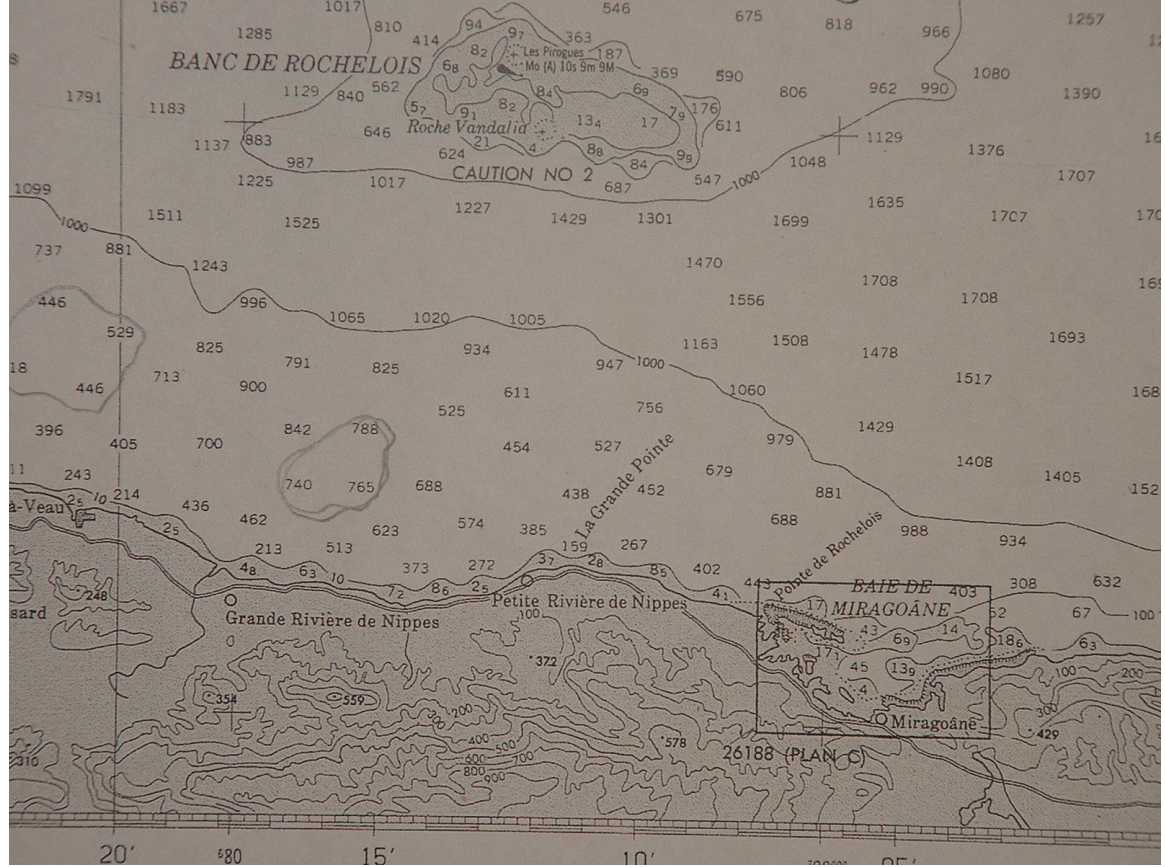
Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

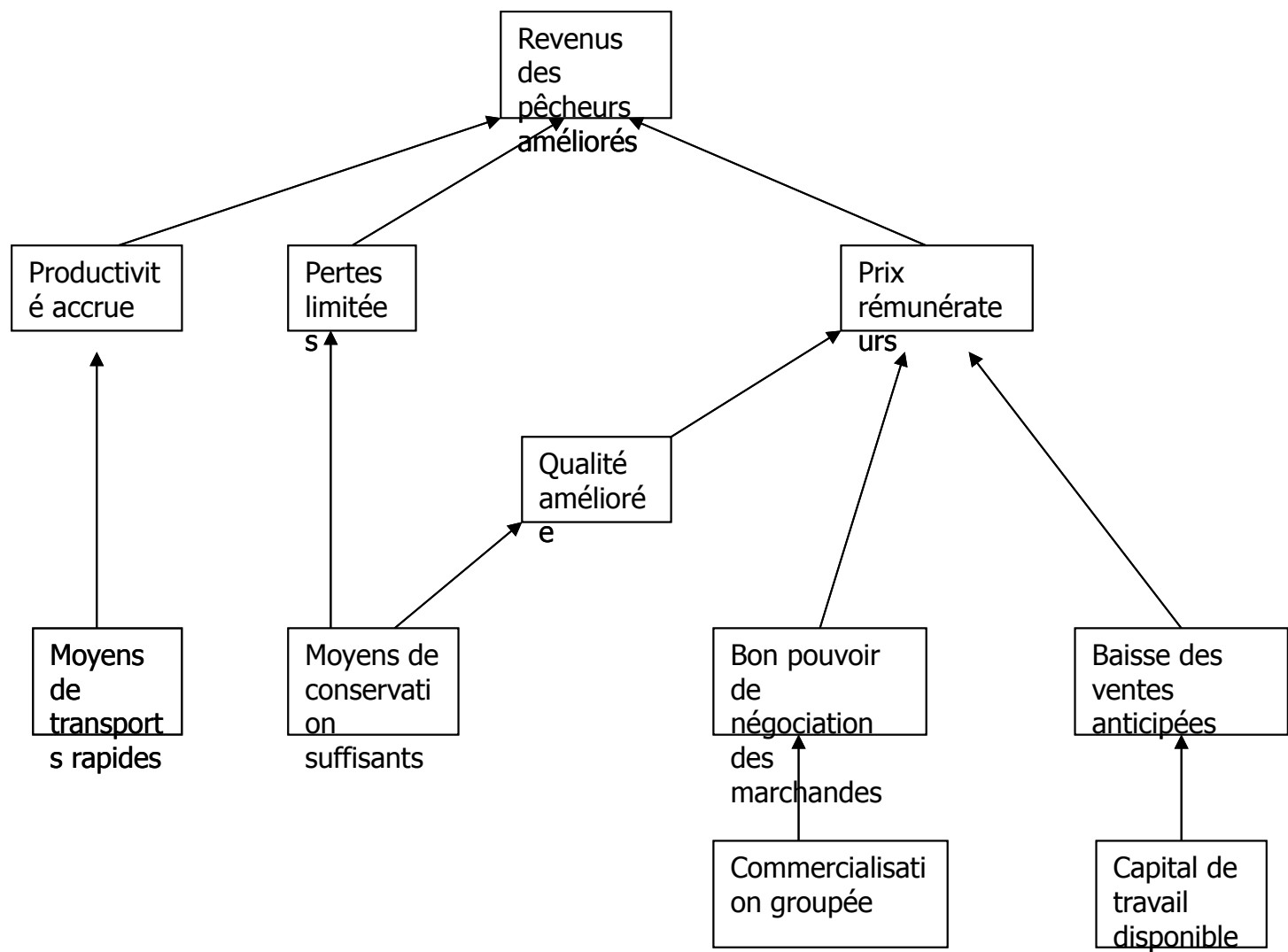
ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haïti pour situer Petite Rivière de Nippes et une vue aérienne de la cote de Petite Rivière de Nippes où se trouve le projet





ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 250 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/ jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	11) Sécurité perdue 12) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	20 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	250 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 250 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables d'Associations désignés en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Associations	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 5 moteurs et des canots A22 : Formation, Utilisation, préparation	5 moteurs entre 5 et 15 C.V	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 QZ à l'APPRN et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires A33 : Installer deux congélateurs solaires A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	120 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaires Formateur / frais de déplacement depuis Anse d'Hainault, etc... Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'APGG													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3,2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Budget détaillé du projet en \$ US						
Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (4mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$
Composante 1						
Renforcement institutionnel						
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan de l'organisation	fft	fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00
	Total					23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1					58,500.00
Composante 2						
Transport						
2.1	Moteurs		5	10,000.00		22,000.00
2.2	canots					
2.2	Fonds de roulement dynamique		fft	4,000.00	2,000.00	6,000.00
	Total composante 2					32,000.00
Composante 3						
Conservation du poisson						
3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
	total composante 3					19,500.00
Composante 4						
Commercialisation						

nte 4						
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4					18,200.00
Composante 5						
Autres frais						
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale	fft	fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5					21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00
	Frais de Gestion	%				17,266.00
	Grand total					\$189,926.00

Titre du projet : **Valorisation du Dispositif de Concentration de Poissons du Nord-Est.**

ANTECEDENTS ET DESCRIPTION DU PROBLEME

- Dans la commune de Terrier Rouge, Four a Chaux est un village saisonnier qui accueille des pêcheurs de Jackezy à l'extérieur de la baie de Fort Liberté. Une centaine de pêcheurs se livrent à la pêche à la traine, nasse.
- Dérac, à l'intérieur de la baie est un village d'environ 500 pêcheurs qui pratiquent presque exclusivement la seine à l'intérieur de la baie .
-
- Depuis 2006, un projet financé par le Programme de Développement Local (BID) a notamment permis :
 - o la mise en place De 3 Dispositif de Concentration de Poissons (DCP).
 - o l'organisation d'une centaine de pêcheurs de Caracol, Fort Liberte
 - o la mise à disposition d'un canot et d'un moteur hors bord.
 - o La distribution de matériels de pêche pour la pêche sur DCP (hameçons, ligne, cable en acier etc...)
- Les DCP ont déjà permis aux pêcheurs de se familiariser avec le pélagique mais le positionnement des DCP , à l'extérieur de la baie et le manque de canots adaptés limitent les retombées.
- Ce sont surtout les pêcheurs dominicains qui peuvent se rendre sur site avec des canots motorisés et bénéficier du DCP.

DESCRIPTION DU PROJET

Cf. annexe =

- **arbre à objectifs simplifié ;**
- **cadre logique.**

Objectif général

Le projet contribuera à améliorer de façon durable les revenus des pêcheurs de la zone et de leurs familles.

Objectif spécifique

Le projet vise (i) l'augmentation des prises (ii) la diminution des pertes (iii) l'augmentation des prix du poisson.

Activités

Composante 1 : renforcement institutionnel de l'Union des Pêcheurs de Fort Liberte

Activités :

- Former des responsables de la Federation d'associations :

- gestion financière,
- Gestion administrative
- gestion des stocks, des équipements et mise en place des procédures
- Monter le business plan de La Federation d'association
- Montage d'une boutique auto-gérée par la Federation
(Vente d'intrants de pêche : hameçons, lignes, virolles)
(Vente de matériels : moteurs, pièces détachées pour moteurs, glacières, peinture, galfa etc...)

Moyens nécessaires :

- un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative
- Une personne qualifiée dans ces domaines sera recrutée
- matériels de formation : laptop, projecteur, cardex, chevalet, un véhicule pour les déplacements

Coût estimé de la composante = \$ US 58,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 2 : transport

Activités :

- Fournir 3 moteurs de 5 C.V et 3 moteurs d 15 C.V a l'
- Fournir 3 coques de 12 pieds en contreplaques
- Fournir 3 coques de 14 pieds en bois et contreplaque
- La Federation d'association livrera à 10 pêcheurs sous forme de crédit en nature, à rembourser dans un délai de 18 mois (maximum), avec un intérêt de 4.5% par mois par rapport à la valeur réelle, nonobstant une avance de 10 000 gourdes versées par chaque pêcheur à la livraison du moteur. Ce mécanisme présente 3 avantages :
 - o se substitue au crédit classique, actuellement inaccessible aux pêcheurs
 - o permet à la fédération de constituer un fonds de roulement dynamique (croissant, grâce au taux d'intérêt), qui peut être utilisé à diverses fins = rachat de moteurs supplémentaires ou d'autres équipements individuels (glacières, « boîtes électriques » individuelles...), fourniture de fonds de roulement en cash aux pêcheurs, investissements collectifs (panneaux solaires)
 - o met fin à la logique du "cadeau" (contraire à l'optique d'autonomisation).
 - o Les critères d'attribution des moteurs seront déterminés par la fédération assistée de la Fondation VERTE

Moyens nécessaires :

- 6 moteurs
- 6 canots
- Fond de roulement dynamique

Coût estimé de la sous-composante : \$ US 32,000.00 (voir budget détaillé)

Composante 3 : conservation du poisson

Activités :

- Fournir 15 glacières 165 Qz à \$ 200,00 et 15 glacières de 80 Qz à 100 \$ US à l'UPL et gestion similaire à celle des moteurs avec une récupération du coût total sur 5 mois.
- Installer 8 panneaux solaires
- Installer deux congélateurs solaires

- Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure

Moyens nécessaires :

- 30 glacières
- 8 panneaux solaires
- 2 Congélateurs solaire
- Formateurs / frais de déplacement depuis Anse d'Hainault, etc...
- Matériels de formation

Coût estimé de la composante = \$ US 19,500.00 (voir budget détaillé)

Composante 4 : commercialisation

Activités :

- Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson
- Fournir un fonds de roulement 10,000.00 \$ US pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes

Moyens nécessaires :

- Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée.
- Un(e) consultant(e) sera recruté pour assurer ces séminaires de formation
- Matériel de formation
- Matériels nécessaires : 5 balances, 2 caisses couteaux, 5 tables en béton etc...

Coût estimé de la composante = \$ US 18,200.00 (voir budget détaillé)

Résultats attendus

Les résultats attendus des activités mises en œuvre sont les suivants :

- La Federation d'associations est progressivement autonomisée
- Les pêcheurs disposent de moyens de transport, conservation et commercialisation appropriés

CALENDRIER D'EXECUTION

Cf. annexe.

Risques et hypothèses

Brève description des risques ou défis devant être pris en compte lors de la réalisation de ce projet.

- faiblesse de la structure de la Fédération d'associations (renforcement de la structure en place)

L' Union des pêcheurs Fort Liberté n'a qu'une année de fonctionnement. C'est pourquoi la Fondation VERTE sera toujours présente dans la zone pour les aider et sensibiliser avec eux la population sur l' importance de la structure organisationnelle de la zone.

- Eloignement des lieux de production
- Conflits sur les lieux de pêches avec les pêcheurs dominicains

JUSTIFICATION

VALORISATION DU DCP

Optimisation des investissements déjà consentis

- Le FAES a déjà consenti un investissement de 2 019 340.80 gourdes qui ne peut être que partiellement valorisé en l'absence d'interventions supplémentaires orientées vers l'accroissement de la productivité du travail des pêcheurs, la diminution des pertes de poisson et l'augmentation des prix de vente.

Impact économique immédiat et peu risqué

- augmentation immédiate des revenus des pêcheurs.
- débouchés garantis ;

Impact social et institutionnel certain

- amélioration des conditions de vie à travers l'augmentation des revenus et l'électrification du village ;
- réduction de la pénibilité du travail ;
- forte implication des femmes (salage, commercialisation...) ;
- responsabilisation et autonomisation de la communauté : activité productive qui devrait être auto-gérée et auto-finançable en fin de projet.

Impact environnemental démontré

- Diminution de la pression de pêche sur la zone côtière.
- Protection de la mangrove

Mise en œuvre de la politique gouvernementale

Le développement de la filière Pêche à travers la mise en place et la valorisation des DCP figure dans la nouvelle Politique Agricole Nationale, pour son rôle dans l'amélioration des revenus des pêcheurs et son effet environnemental positif sur le plateau continental (cas des DCP en haute mer).

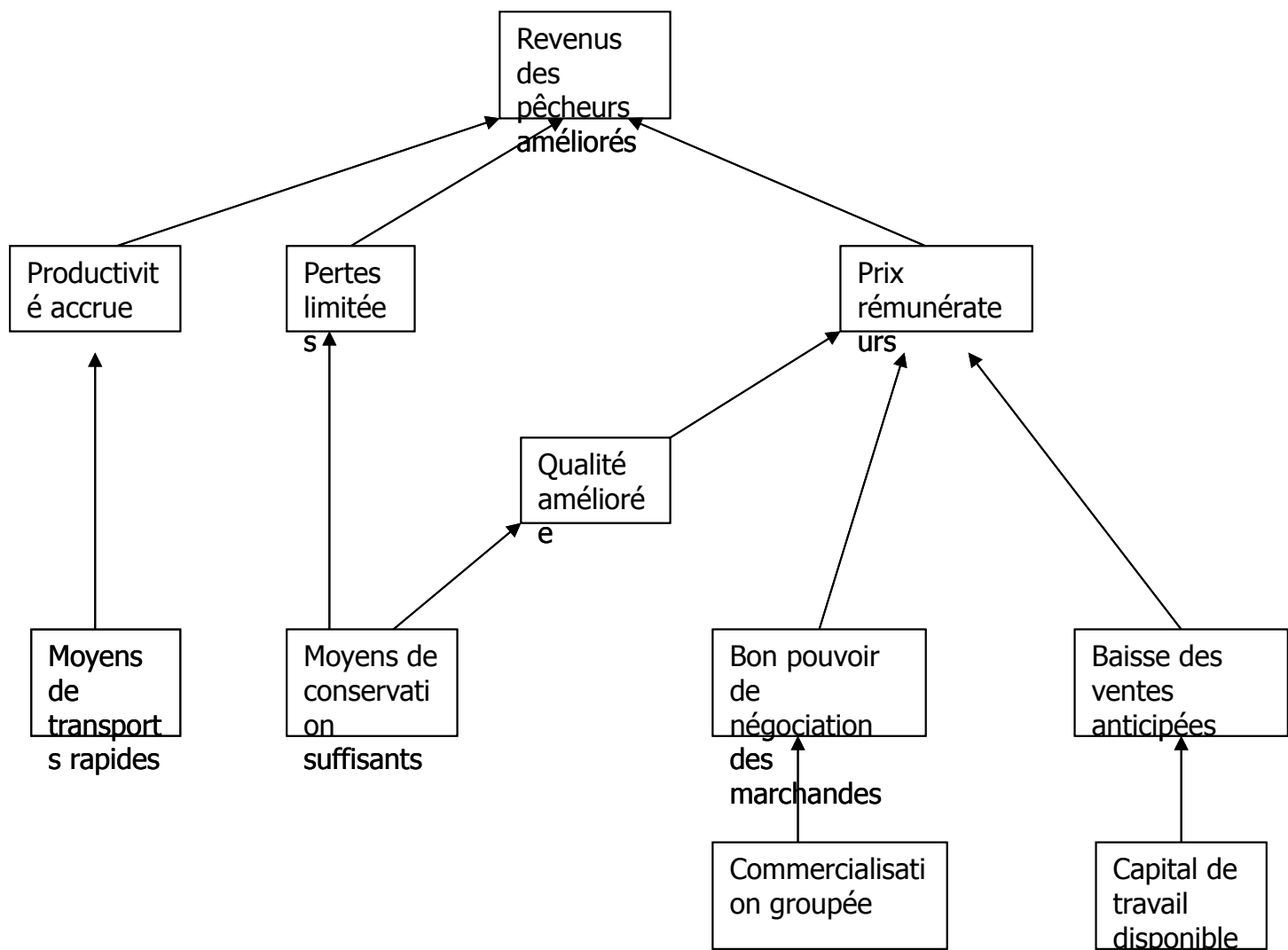
ANNEXES

ANNEXE 1 : LOCALISATION DU PROJET

Carte d'Haiti pour situer Fort Liberte, avec Derac a l'interieur de la Baie et Four a chaux a l'exterieur. Lieu du projet



ANNEXE 3 : ARBRE A OBJECTIFS SIMPLIFIÉ



ANNEXE 4 : CADRE LOGIQUE DU PROJET

Logique d'intervention	Indicateurs objectivement vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses
Objectif général Les revenus de environ 5000 pêcheurs et leur famille sont améliorés	Le revenu moyen hebdomadaire par famille passe de 1 000 gourdes avant projet à 4 000 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	
Objectif spécifique La productivité des pêcheurs est améliorée, les pertes de poisson sont diminuées et les prix de vente sont augmentés	La quantité moyenne de poisson pêché, ramené à l'heure de travail (de pêche effective + de trajet) passe de 20 livres/jour avant projet à 80 livres après projet Les pertes moyennes de poisson passent de 60 % avant projet à 10 % après projet Les prix de vente moyens passent de 55 gourdes avant projet à 70 gourdes après projet	Enquêtes auprès des pêcheurs	13) Sécurité perdue 14) Le transport est assuré
Composante 1 : renforcement institutionnel des Associations de pêcheurs bénéficiaires du projet. <i>Résultat attendu : Les Associations sont capable de gérer leurs fonds et équipements de façon autonome</i>	Système de gestion en place à la fin du projet Procédures 100% respectées à la fin du projet	Evaluation institutionnelle des Associations	
Composante 2 : transport <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent d'embarcations plus rapides</i>	22 pêcheurs ont eu accès à un moteur (via le système de roulement) en fin de projet	Enquête auprès des pêcheurs	
Composante 3 : conservation du poisson <i>Résultat attendu : les pêcheurs disposent des moyens de conservation appropriés</i>	150 femmes ont eu accès à une glacière (via le système de roulement) en fin de projet 150 femmes pratiquent la nouvelle technique de salage en fin de projet Le pourcentage des prises conservées de manière adéquate (froid ou salage) passe de 50 (avant projet) à 20 (après projet)	Enquête auprès des femmes	Les conditions climatiques n'empêchent le déroulement normal des activités de pêche de conservation et de commercialisation
Composante 4 : commercialisation <i>Résultat attendu : les marchandes disposent de moyens de commercialisation appropriés</i>	Le volume de poisson commercialisé en groupe passe de 100 lbs (avant projet) à 550 lbs (après projet) Le coût moyen de commercialisation passe de 10 gourdes/livres (avant projet) à 5 gourdes (après projet)	Enquête auprès des femmes	L'importance de la commercialisation groupée est assurée

Activités	Moyens	Budget	Hypothèses
Composante 1 : A11 : Former les responsables d'Associations désignés en gestion financière, administrative, des stocks, des équipements et mise en place des procédures A12 : Monter le business plan des Associations	Un expert en renforcement institutionnel / appui en gestion coopérative Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	\$ US 58,500.00	Accord persiste avec une IMF
Composante 2 : A21 : Fournir entre 4 et 10 moteurs et des canots à chaque association A22 : Formation, Utilisation, préparation	22 moteurs entre 5 et 15 C.V	\$ US 32,000.00	Absence de vols, dégradation des investissements collectifs
Composante 3 : A31 : Fournir 15 glacières de 165 Qz et 15 glacières de 80 Qz à chaque association et gestion similaire à celle des moteurs ; A32 : Installer 8 panneaux solaires supplémentaires A33 : Installer deux congélateurs solaires A34 : Former les pêcheurs (femmes de pêcheurs ?) en conservation par saumure	210 glacières 8 panneaux solaires 2 congélateurs solaires Formateur / frais de déplacement Matériel de formation	\$ US 19,500.0	Principe commercialisation groupée accepté
Composante 4 : commercialisation A41 : Appuyer les marchandes en matière de commercialisation groupée du poisson A42 : Fournir un fonds de roulement pour l'émancipation vis-à-vis des grossistes	Formateur expert en appui organisationnel / commercialisation groupée Matériel de formation Cash pour fonds de roulement	US 18,200.00	Moyens de transport vers les marchés restent disponibles
			Conditions préalables La situation de sécurité autorise l'accès à l'aire du projet

ANNEXE 6 : calendrier d'exécution du projet

Activités	M 1	M 2	M 3	M 4	M 5	M 6	M 7	M 8	M 9	M 10	M 11	M 12	M 13
Mise en place : planification, recrutement , achat de matériels de bureau													
Composante 1 : Renforcement institutionnel													
1.1 Rencontres : motivation avec les bénéficiaires													
1.2 planification et formation des bénéficiaires sur : gestion financière, administrative, des stocks, des équipements, mise en place des procédures de coopérative													
1.3 Montage de business de l'UPL													
1.4 Evaluation mi-parcours													
Composante 2 : Transport													
2.1 Achat de moteurs													
2.2 Location de 4 X 4													
Composante 3 : Conservation de poisson													
3.1 achat et installation de panneaux solaires et freezer													
3.2 Achat de glacières													
3.3 formation sur le crédit													
3.4 Début de prêt et remboursement													
3.5 suivi des prêts													
Composante 4 : commercialisation													
4.1 Formation organisationnelle													
4.2 structure de groupe													
4.3 Commercialisation groupée													
4.4 formation sur le crédit													
4.5 suivi des prêts													
Evaluation finale, bilan programmat													

Budget détaillé du projet

Code	Description	Base de calcul	Quantité	Budget année 1	Budget année 2 (4 mois)	Budget total
				US\$	US\$	US\$
Composante 1	Renforcement institutionnel					
1.1	Formation en gestion financière	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.2	Formation en gestion adm.	Séminaire	4	2,000.00	2,000.00	4,000.00
1.3	Formation en gestion de stocks et équipements	Séminaire	6	3,000.00	3,000.00	6,000.00
1.4	Monter le business plan de l'UPL	fft	fft	3,000.00	1,000.00	4,000.00
1.5	Lap Top	Unité	2	2,400.00		2,400.00
1.6	Projecteur LCD	Unité	1	1,500.00		1,500.00
1.7	Chevalet	Unité	2	300.00		300.00
1.8	Photocopieuse	Unité	1	500.00		500.00
1.9	Imprimante	Unité	1	460.00		460.00
	Total					23,160.00
1.1	Administration	mens.	13	23,400.00	11,700.00	35,100.00
1.11	Agent de suivi	mens.	13	15,600.00	7,800.00	23,400.00
	Total composante 1					58,500.00
Composante 2	Transport					
2.1	Moteurs		10	22,000.00		22,000.00
2.2	Fonds de roulements dynamique		fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
	Total composante 2					32,000.00
Composante 3	Conservation du poisson					
3.1	Glacière		30	3,000.00	1,500.00	4,500.00
3.2	Panneaux solaire et B.		8	3,000.00		3,000.00
3.3	Congélateur solaire		2	8,000.00		8,000.00
3.4	Formation en conservation par saumure	Séminaire	4	3,000.00	1,000.00	4,000.00
	total composante 3					19,500.00

Composante 4	Commercialisation					
4.1	Formation en commercialisation groupée/appui organisationnel	Séminaire	6	3,000.00	1,000.00	4,000.00
4.2	Formation en crédit	Séminaire	3	2,000.00	1,000.00	3,000.00
4.3	Fonds de roulement	fft	fft	7,000.00	3,000.00	10,000.00
4.4	Matériels	Unité		800.00	400.00	1,200.00
	Total composante 4					18,200.00
Composante 5	Autres frais					
5.1	Location véhicule	par jour	72	7,200.00	3,600.00	10,800.00
5.2	Carburant et lubrifiant	fft	fft	3,000.00	1,500.00	4,500.00
5.3	Perdiem	fft	fft	2,000.00	1,000.00	3,000.00
5.4	Evaluation mi-parcours	fft	fft	1,500.00		1,500.00
5.5	Evaluation finale BID	fft	fft		1,500.00	1,500.00
	Total composante 5					21,300.00
	Total composantes 1,2,3,4,5					172,660.00
	Frais de Gestion	%				17,266.00
	Grand total					\$189,926.00

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PECHE À ANSE D'HAINAULT

Bénéficiaires : Association des Marins Pêcheurs d'Anse d'Hainault (AMPAH)

INTRODUCTION

1.1 Présentation de la zone

L'arrondissement de l'Anse d'Hainault dont le chef-lieu est la commune d'Anse d'Hainault, se trouve dans la partie Ouest du département de la Grand'Anse. Il a une superficie de 348 km² où vit une population de 85.000 habitants dont plus de 70% vivent en milieu rural. Il comprend trois communes réparties en 12 sections communales : Anse d'Hainault (4 sections communales), Dame Marie (5 sections communales), les Irois (3 sections communales). Il est borné au Nord par la commune des Abricots, à l'Est par la commune de Chambellan, au sud par la commune de Tiburon et à l'Ouest par la mer des Caraïbes.

L'arrondissement est baigné par plusieurs cours d'eau dont les principaux sont : la rivière de Dame-Marie qui traverse les hauteurs des Irois et d'Anse d'Hainault et se jette dans la rivière Grand'Anse, la rivière de Mandrou qui traverse Anse d'Hainault et la ravine de Matador qui traverse les Irois.

L'arrondissement est montagneux à plus de 90%. Les rares petites plaines rencontrées sont la plaine de Ballandier-Lesson et Bariadelle (5^{ème} et 1^{ère} Dame-Marie), la plaine de Mandrou (4^{ème} Anse d'Hainault) et la plaine de Matador (3^{ème} Irois)

Sur le plan environnemental, la couverture végétale est légèrement attaquée à Dame Marie et à Anse d'Hainault et est très attaquée aux Irois. Elle est surtout constituée d'arbres véritables dont le fruit est largement consommé et représente la base même de la diète journalière de la région, de manguiers, de cacaoyers, de citrus et d'autres ressources forestières comme le jacquier dont le fruit : JAKA (Jack fruit) est très commun dans cette région. La coupe anarchique et l'intensification des cultures sarclées dans les mornes attaquent sévèrement la couverture arborée de la région.

Zone importante de production de cacao du pays, ses principales productions sont : le cacao, les tubercules, la banane, les céréales (maïs, millet et riz) et d'autres produits agricoles comme l'arachide, le haricot et surtout le gingembre qui talonne les cacaoyers depuis le problème de prix des denrées d'exportation traditionnelle.

La région est bordée par la mer sur 60 km et dispose d'un plateau continental de près de 500 km² avec une profondeur maximum de 60 m sur toute son étendue. Ce plateau est réputé comme étant le plus important du pays.

La pêche artisanale y est très pratiquée et près de 2800 pêcheurs ont été recensés à travers environ 12 communautés de pêcheurs existantes sur l'arrondissement. Cela a favorisé l'implantation de plusieurs chambres froides dans la zone et le trafic de plusieurs bateaux de pêche qui viennent constamment s'y approvisionner en fruits de mer.

II JUSTIFICATION DU PROJET

2.1 La commune d'Anse d'Hainault, par l'importance de son plateau continental est favorable au développement d'activités halieutiques. Ses caractéristiques particulières - sable, algues marines, roches en certains endroits, récifs coralliens, faible profondeur - font de cette zone un lieu de prédilection pour la pêche artisanale.

En effet, environ 1200 pêcheurs exploitent les 60 km de côte. Ces pêcheurs aux moyens rudimentaires, utilisent depuis le début du siècle dernier 2 à 3 techniques de pêche alors qu'il existe aujourd'hui plus de 120.

2.2 Les Contraintes

2.2.1 Il existe un certain nombre de facteurs techniques et socio-économiques qui limitent à l'heure actuelle, le développement de la pêche dans la région d'Anse d'Hainault.

Une première contrainte à surmonter concerne la ressource. L'effort de pêche sur le plateau continental est considérable. On pourrait même dire qu'il y a un certain degré de surpêche en raison de la capture des juvéniles par des engins de pêche très peu sélectifs tels : seines de plage, filets maillants et nasses avec des mailles très petites. Le renouvellement de la ressource au niveau du plateau continental est menacé. Ainsi, les échanges entre les populations benthiques du plateau et celle du talus sont considérablement réduites d'où une diminution très sensible d'année en année, du potentiel de capture.

Un développement de la pêche doit passer nécessairement par l'exploitation de nouvelles ressources, en particulier celles du talus et de la haute mer et surtout par la valorisation des prises considérées jusqu'à présent comme de second choix, (thon à queue jaune, dorade etc) pour l'exploitation.

2.2.2 Une deuxième contrainte est plutôt d'ordre technique. Les embarcations de pêche sont précaires, de faibles rayons d'action et le temps consacré à la pêche est très réduit par rapport à celui perdu pour effectuer le déplacement. Les sorties ne sont possibles que si les conditions météorologiques sont très favorables, ce qui réduit aussi considérablement le nombre de jours de pêche.

2.2.3 Une troisième contrainte est d'ordre socio-économique :

- Coût relativement élevé des engins de pêche et particulièrement des embarcations motorisées;
- les engins de pêche utilisés sont de type artisanal très fragile et d'une durée de vie très limitée;
- la faible valeur commerciale de 60% des prises constituées de petits poissons de récifs se traduit par des possibilités restreintes d'épargne, d'où un faible revenu avec pour conséquence, l'incapacité de renouveler les engins de pêche.

2.2.4 Une quatrième contrainte est le manque d'infrastructure pour la conservation et le stockage. Les pertes sont vraiment importantes entre la capture et la vente. Les produits restent souvent exposés au soleil plusieurs heures avant le retour au port.

Les méthodes de salage et de séchage sont rudimentaires et le fumage est inconnu. La mise en valeur des captures passe nécessairement par la mise en place d'unités de froid et de production de glace dans les zones ciblées par toute action qui viseraient le développement de l'industrie de la pêche dans cette région.

2.2.5 Une cinquième contrainte majeure est la faiblesse des circuits de commercialisation qui

sont considérés comme un maillon très important dans la chaîne : production, conversation, commercialisation. Les faiblesses constatées à l'amont ont des répercussions assez considérables à l'aval, ceux tant au niveau quantitatif que qualitatif. D'autant plus que les marchés d'exportation sont très exigeants au niveau des normes sanitaires et de conservation.

2.2.6 D'autres contraintes non moins importantes méritent d'être citées, ce sont :

- a- Le faible niveau d'éducation des pêcheurs;
- b- L'absence d'encadrement technique;
- c- Les conditions logistiques difficiles des différents villages de pêche;
- d- L'absence des services de base tels que : eau, électricité, communication, route.

2.3 Plan d'Action

À partir des considérations précédemment citées, nous pouvons définir les grandes lignes d'action du projet en vue du développement de l'industrie de la pêche dans la commune d'Anse d'Hainault. Ce sont :

- 1- Mise en place d'un réseau de 20 DCP (dispositifs de concentration de poissons);
- 2- Formation des pêcheurs en technique de pêche hauturière et renforcement de leur capacité de production;
- 3- Formation en conservation des prises en vue de l'accès des produits de pêche sur les marchés d'exportation. Il est prévu une augmentation substantielle des prises et de leur valeur marchande avec l'introduction de la glace et des glacières. Nous anticipons des augmentations de 2 à 3 fois la valeur actuelle.

LA FONDATION VERTE mettra à la disposition du projet son expertise dans le domaine de la pêche, de la commercialisation des fruits de mer et son support logistique. Elle assurera l'encadrement technique et mettra ses infrastructures à la disposition du projet.

- 1- Appui à la Commercialisation par l'établissement d'un réseau de distribution sur les marchés extérieurs;
- 2- La formation en gestion de micro entreprise habilitera les pêcheurs à mieux gérer le matériel en leur possession, ainsi que leur finance;
- 3- Augmentation considérable des produits débarqués et vendus sur les marchés locaux, d'où une incidence directe sur le niveau nutritionnel de la population avec un apport en protéine animal assez substantiel.

III- DESCRIPTION DU PROJET

3.1 Objectifs généraux

Le but du projet est de contribuer à la relance économique et au développement durable de la commune d'Anse d'Hainault en particulier, et dans tout le pays en général. Les principaux objectifs du projet sont :

- Travailler en vue d'arriver à une amélioration de la situation économique des pêcheurs et des marchandes de poissons ;
- Travailler pour arriver à une augmentation de la capacité technique et technologique des pêcheurs et des autres intervenants impliqués dans la filière de la pêche artisanale.

3.2 Objectifs spécifiques

Sur le plan spécifique, le projet oeuvra à :

- Développer la pêche hauturière dans la commune d'Anse d'Hainault;
- Organiser le montage et le mouillage de 20 DCP (dispositifs de concentration de poissons) selon les normes techniques en vigueur;
- Former 60 pêcheurs pendant 12 mois dans la commune. Les sujets de formation seront les suivants :
 - Montage et mouillage de DCP;
 - Océanographie et navigation;
 - Techniques de pêche proprement dites;
 - Survie en mer;
 - Montage, mouillage de filets, palangres et autres engins de capture;
 - Normes et législation sur la pêche.
- Valoriser les prises par l'exportation;
- Former environ 30 marchandes de poisson dans la commune en traitement, conservation et commercialisation des fruits de mer pendant 12 mois;
- Stimuler, par la formation, la mise en place de trois associations de pêcheurs de marchandes dans les trois communes de l'arrondissement et les encadrer;
- Équiper l'association de pêcheurs d'un bateau mère de 30 pieds avec moteur diesel et de 10 petits canots de pêche de 15 pieds : tous seront équipés en moteurs, glacières, lignes de pêche pendant l'exécution du projet;
- Créer un fond de rétrocession en vue de l'extension du projet et d'en assurer la pérennité.

3.3 Activités du projet

Le projet entreprendra toute une série d'activités pour atteindre l'ensemble des objectifs :

- 1-** Organiser une équipe technique d'exécution et élaborer les documents de mise en oeuvre et définir le cadre d'exécution du projet.
- 2-** Organiser des rencontres de mobilisation dans la commune et plus particulièrement dans les différentes communautés de pêcheurs pour identifier et sélectionner les bénéficiaires/partenaires du projet. Des critères comme l'âge, la scolarisation ou l'alphabétisation, l'engagement dans le secteur et dans le milieu seront considérés. Ce travail permettra d'asseoir concrètement le projet dans le milieu.

- 3-** Organiser les premiers modules de formation. Cette étape impliquera une première phase de formation des pêcheurs. Les différents sujets sont : la navigation, l'océanographie, la conservation des produits et les principes d'organisation.
- 4-** Planifier, commander et acheter le matériel de pêche pour renforcer le magasin. Le pêcheur, grâce au magasin, est capable de trouver sur place, tout ce dont il a besoin et dans la majorité des cas à meilleur prix.
- 5-** Planifier, commander et acheter les embarcations, les équipements de pêche, les accessoires et matériels pour le montage de DCP. Dans la mesure du possible, les achats seront effectués à l'extérieur ou en Haïti en fonction de la disponibilité et/ou des coûts.
- 6-** Organiser des séminaires de formation en crédits, en gestion de microentreprise, en comptabilité simple.
- 7-** Commander et installer la machine à glace.
- 8-** Organiser un second module de formations sur la préparation et la commercialisation des fruits de mer, les normes et législation en matière de pêche, gestion, montage et mouillage de filet, palangre, et autres engins, montage et mouillage de DCP, survie en mer. On approfondira aussi les techniques de mise en place d'associations et on mettra l'accent sur l'importance du développement associatif.
- 9-** Organiser des échanges d'expérience avec les pêcheurs d'autres zones du pays.
- 10-** Organiser un atelier-formation spécifique sur les techniques d'implantation et de gestion d'associations. Ce travail devra permettre la mise en place effective et formelle d'associations de pêcheurs et de marchandes.
- 11-** Préparer deux rapports d'étape à intervalle de quatre mois chacun et un rapport en fin de projet.

3.4 Durée du projet et aire d'intervention

Ce projet sera exécuté sur une période de 12 mois consécutifs à compter de la date du premier décaissement effectué. Ce projet comportera deux phases :

- Une première phase de 3 mois qui comprend surtout des activités de formation;
- Une deuxième phase au cours de laquelle les DCP seront mis en place et les activités de pêche, de conservation et d'exportation seront initiées. Il couvrira la commune d'Anse Hainault.

3.5 Stratégie d'exécution du projet

Le projet comprend 5 grandes lignes d'action :

- 1- Formation en technique de pêche, conservation et commercialisation de produits de pêche, implantation et gestion d'associations, gestion de micro-entreprise, comptabilité simple.
- 2- Renforcement technologique des pêcheurs par la mise à disposition d'engins de pêche, de moyens de déplacement motorisés et plus sécurisants, l'aménagement du milieu de pêche.
- 3- Implantation et encadrement d'association de pêcheurs et de marchandes de poissons;
- 4- Création d'un magasin de matériels de pêche.

Le magasin sera à la disposition de tous les pêcheurs (environ 600) avec une priorité aux pêcheurs (60) et aux marchandes (30) encadrés par le projet. Les bénéficiaires/partenaires seront sélectionnés sur un certain nombre de critères tels que : niveau d'intérêt pour la pêche, sérieux dans la gestion du crédit octroyé antérieurement, implication dans la communauté, âge, scolarisation ou alphabétisation etc.

Suivant la programmation à élaborer, chaque pêcheur sélectionné recevra 19 journées de formation réparties ainsi :

- Quatre séminaires de 4 journées de formation (théories et pratique) en technique de pêche, montage et mouillage d'engins de pêche et aménagement du milieu de pêche (pose de DCP);
- Un séminaire de deux journées de formation en gestion de micro-entreprise, comptabilité simple et gestion de crédit obtenu;
- Un atelier-formation d'une journée en techniques d'implantation et de gestion d'association.

Chaque marchande de poisson sélectionnée recevra 7 journées de formation réparties ainsi :

- Deux séminaires de deux journées de formation en technique de conservation et de commercialisation de produits de pêche;
- Un séminaire de deux journées de formation en gestion de micro-entreprise, comptabilité simple et gestion de crédit obtenu;
- Un atelier-formation d'une journée en méthode d'implantation et de gestion participative d'associations.

Le projet se propose de stimuler l'implantation d'au moins une association dans chaque commune. Il s'arrangera à ne pas avoir à encadrer plus de trois associations par communes pour éviter les problèmes de dispersion qui peuvent surgir. Au cas où une commune dispose de plus de trois associations, le projet proposera le regroupement des associations.

Les DCP étant d'utilisation collective, ils appartiendront à tout l'arrondissement.

IV- ASPECT TECHNIQUE DU PROJET

Le projet propose de travailler sur trois aspects :

- Un aspect formation;
- Un aspect assistance technique;
- Un aspect approvisionnement.

Pour faciliter le bon déroulement du projet, il est prévu de promouvoir la mise en place d'associations de pêcheurs. C'est un aspect très délicat étant donné que le pêcheur est reconnu comme étant très individualiste, ce qui constitue toujours un handicap majeur dans tout effort visant à les associer. Toutefois, AMPHA détient une expérience de près de 4 ans dans l'exécution de projet de pêche. La possibilité d'associations est réelle puisqu'il existe à Dame Marie, une association de pêcheurs appelée APDAM. L'expérience accumulée par l'équipe technique dans ce domaine sera mise à profit pour la mise en œuvre du projet.

Par ailleurs, AMPAH (association des marins pêcheurs d'Anse d'Hainault) a déjà collaboré avec certaines institutions comme la Fondation Verte qui accepte d'offrir sa participation pour la réalisation de ce projet, particulièrement dans le mouillage et le montage de DCP.

Certains aspects techniques comme la formation nécessiteront l'utilisation des services de consultants, car AMPAH ne dispose pas de toutes les compétences nécessaires. La Fondation VERTE est disposé à assurer l'assistance technique nécessaire. Il est certain que les techniques proposées serviront à faire progresser la pêche artisanale qui se pratique dans la région.

Qu'il s'agisse de :

- la formation technique pour augmenter la capacité des pêcheurs;
- l'introduction de canots de pêche respectant certaines normes de navigation et de moteurs qui permettront aux pêcheurs de disposer de beaucoup plus de temps de pêche;
- la pose de DCP qui permettra aux pêcheurs d'augmenter leur production.

Ce sont toutes là des approches déjà testées dans la zone.

V- ASPECT SOCIAL

Les principaux bénéficiaires du projet sont les 60 partenaires dont :

- 30 pêcheurs;
- 30 marchandes de poissons.

Dans certains cas, les marchandes de poissons sont des femmes de pêcheurs. Il s'agit d'un groupe marginal qui pourtant fait fonctionner un secteur assez productif. Les pertes annuelles causées par les nordés de Novembre à Avril tiennent les familles de pêcheurs dans une situation de paupérisation continue d'autant plus qu'elles sont souvent des familles nombreuses. Sa situation économique précaire ne lui permet pas de faire le minimum d'investissements nécessaires pour améliorer ses conditions d'existence. Le matériel utilisé oblige à passer beaucoup plus de temps pour arriver au lieu de pêche que pour pêcher; 12 heures de voyage pour 2 heures de pêche.

Ce projet se propose de travailler avec ce groupe qui a d'énormes possibilités d'avancement.

Le projet oeuvra également à promouvoir la formation d'associations de pêche et de groupes de marchande de poisson. Il s'agit pour la plupart d'une catégorie sociale très individualiste. L'émphase sera mise sur cet aspect car la mise en place d'associations de pêche est considérée comme un atout à utiliser pour faire avancer la pêche dans la région.

Ce projet devra permettre à AMPAH de devenir également plus solide et mieux structuré, ce qui permettra un renforcement de ses capacités. Il sera mieux armé pour desservir la pêche en général et les pêcheurs de la région en particulier qui ont besoin d'assistance.

VI- ASPECT COMMERCIAL

Il existe trois circuits de commercialisation des produits de la pêche dans l'arrondissement d'Anse d'Hainault, représenté par trois catégories d'acteurs;

- les grands entrepreneurs;
- les intermédiaires;
- les marchandes de poisson.

Les grands entrepreneurs disposent de bateaux et des chambres froides pour congeler les produits achetés, Ils sélectionnent les produits à haute valeur marchande tels que; lambis, langoustes, poissons roses et gros poissons. Une faible partie peut être revendue sur le marché local. Mais la destination principale est le marché de Port-au-Prince ainsi que le marché international. Ces grands entrepreneurs disposent d'agences qui achètent des produits un peu partout sur la côte.

Les intermédiaires sont de petits entrepreneurs qui ne disposent pas d'infrastructures solides. Ils achètent aux pêcheurs une plus large gamme de produits en fonction des possibilités de ventes. Ils revendent au marché local à des particuliers et à Port-au-Prince aux entrepreneurs privés n'ayant pas d'infrastructure dans la région. Il s'agit ici, d'un circuit très risqué car la réussite est tributaire du transport public et les moyens de conservation disponible sont peu sécurisants.

Le troisième groupe est constitué de marchandes de poissons. Cette catégorie reçoit en général, la partie non sélectionnée par les précédents acteurs pour d'abord :

- les revendre sur les marchés locaux et ensuite;
- saler et sécher le reste pour le revendre dans marchés locaux, intérieurs, régionaux et à Port-au-Prince.

C'est le groupe le plus marginal et avec qui nous nous proposons de travailler.

Actuellement, avec les DCP, des pêcheurs capturent des poissons pesant jusqu'à 400 livres et ils sont vendus à 14 gourdes la livre.

Certains pêcheurs arrivent à générer des revenus de plus de 12 500 gourdes en une journée. Les opportunités en matière d'augmentation de leur revenu sont considérables pour les pêcheurs.

Il existe sur les marchés internationaux une grande demande pour du ton frais assez abondant dans la zone. Avec la mise en place de la machine à glace et des glacières, les produits pourront être gardés frais, ce qui permettra au moins d'accéder au marché d'exportation et d'augmenter considérablement la valeur des prises.

.

Association des pêcheurs de la Gonave

Projet : Pose de dispositifs de concentration de poissons (DCP)

LA GONAVE

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PROJET

Titre du Projet	:	Pose de DCPs à La Gonave
Localisation	:	De Petit Gonave à Chadonnette, De Chadonnette à Pickmy De Pickmy à Pointe à Raquette
Bénéficiaires directs	:	Environ (225) pêcheurs sur la Gonave et 350 sur les autres zones.
Bénéficiaires indirects	:	Toute la population Gonavienne
Organisme de financement : Fonds d'Assistance Économique et Social (FAES)		
Organisme demandeur	:	L'Association des pêcheurs de la côte La Gonave
Organisme d'exécution	:	Fondation Verte
Durée du Projet	:	16 mois
Coût Total du Projet	:	Neuf millions neuf cent quarante et un mille huit cent quarante quatre et 0 % gourdes (9,941,844.00 gourdes)

-

TABLE DES MATIERES

5	INTRODUCTION.....	5
5.1	Présentation de la zone.....	5
5.2	Justification du Projet.....	6
5.2.1	Problématique.....	6
5.2.2	Solution envisagée.....	7
5.2.3	Population cible.....	7
6	DESCRIPTION DU PROJET.....	8
6.1	Objectif général.....	8
6.2	Objectifs spécifiques.....	8
6.3	Composantes et Activités prévues dans le cadre du Projet.....	9
6.4	Résultats et impacts attendus.....	10
2.4.1	Estimation des retombées économiques.....	11
6.5	Stratégie de mise en œuvre.....	12
6.6	Calendrier d'exécution du projet.....	13
6.7	Organisation du projet.....	14
6.8	Financement et Coût du Projet	14
6.9	Calendrier de décaissement.....	15
7	PRESENTATION DE L'ORGANISME DEMANDEUR	16
8	PRESENTATION DE L'ORGANISME D'EXECUTION.....	16

1- INTRODUCTION

Présentation de la zone du projet

A soixante kilomètres de Port-au-Prince s'étend l'île de la Gonave. Elle est séparée de la grande terre par le canal de St Marc et le canal de la Gonave. La Gonave est une petite île qui a 57 kilomètres de long sur 15 de large. C'est l'un des arrondissements les plus démunis du département de l'Ouest.

Ses principales cultures sont : Le melon, le maïs, le petit-mil et l'arachide. La majorité de la population vit surtout de la pêche et du commerce du charbon de bois.

L'arrondissement de la Gonave n'a que deux communes : Anse à Galet et Pointe à Raquette et 11 sections communales dont 6 sur Anse à Galet et 5 sur Pointe à Raquette.

Il n'existe pas d'école professionnelle dans la localité et comme loisirs les gens n'ont que des gaguères. Pas d'électricité non plus. Aucun centre hospitalier sinon que des centres de santé d'une Organisation non Gouvernementale (World Vision).

Ce projet va se situer sur huit sections communales sur le littoral dont 3 sections sur Anse à Galet et les 5 sections de Pointe à Raquette sur environ 30 km sur la bande du littoral de la Gonave.

Justification du Projet

Problématique

Les pêcheurs des sections communales sélectionnées font face à d'énormes difficultés dans la pratique de cette activité qu'est la pêche. En outre, figure le très faible niveau de revenu qui a tendance à influencer négativement sur le comportement des pêcheurs en mer. Les revenus tirés par les pêcheurs ainsi que les marchandes des activités de la pêche dans ces communes sont très faibles.

Les pêcheurs passent parfois des semaines avant d'atteindre les marchés de Léogane, Miragoane, St Marc, Petit Goave, Arcahaie etc...

Un autre aspect important à souligner, ce sont les moyens de déplacement dont disposent les pêcheurs qui sont le plus souvent très rudimentaires. Ces bateaux sont actionnés à l'aide de moteurs hors bord désuets et de la voile et des rames quand l'équipement est disponible. Ces embarcations nécessitent une dépense importante d'énergie de la part des pêcheurs pour le déplacement. Ainsi, les pêcheurs arrivés sur les lieux de pêche ne peuvent pas exploiter au mieux de leur capacité les potentialités de ces zones.

D'autres part les pêcheurs mettent beaucoup plus de temps pour arriver sur les lieux de pêche avec les embarcations traditionnelles. Ainsi, le temps réel de pêche est considérablement réduit à environ quelques heures seulement.

Les matériels et les techniques de pêches utilisés par les pêcheurs sont pour la plupart très rudimentaires le plus souvent peu soucieuse de la protection de l'environnement marin. Ces matériels sont la nasse, les lignes de fonds et parfois la palangre, la tri-mailles, le filet maillant (deux doigts) les filets de plage (à maille de moins de 25 cms) sont des instruments dont l'utilisation est à décourager. Certaines espèces sont en voie de disparition à cause de l'utilisation de ce type de filet.

Et ils ne sont pas utilisés de façon efficiente et responsable ce qui a comme conséquence immédiate, une diminution de la rentabilité économique de l'activité. Toute sorte de pêche est pratiquée sur l'île et l'on utilise les bois ronds aussi bien que les petits bateaux à voile et à moteur. Il n'est pas rare de voir dans un même village s'aligner côte à côte, tous ces genres de moyen de pêche.

Les risques sont énormes sur la façade nord qui fait face au nord-est et aux brises tandis que du côté sud le plus grand risque reste encore la brise est.. Les relations entre les pêcheurs de la Gonave, de St Marc, Montrouis, Arcadins, Arcahaie et Simonette sont très fréquents ; cela entraîne qu'un DCP sur la côte Nord de la Gonave desservira toute ces régions.

Dans ce contexte, une amélioration du niveau technique des pêcheurs constituerait un moyen certain pour leur permettre d'améliorer leurs niveaux de capture et aussi leur niveau économique. Les pêcheurs ont en général un faible niveau académique, très peu ont atteint le certificat d'études primaire, ils n'ont pas toujours une très claire idée sur les diverses interactions qui se produisent au niveau de l'écosystème marin. Ces gens sont pour la plupart des praticiens qui détiennent une connaissance empirique relativement intéressante de la pêche et qui pourrait être mis à profit par un encadrement technique approprié pour leur permettre d'évoluer.

Tenant compte des difficultés du secteur dans ces zones, il est prévu de monter trois projets d'innovation technologique en vue d'améliorer les conditions socio-économiques des pêcheurs et de protéger l'environnement marin. Ce projet vise à :

Améliorer les connaissances des pêcheurs et les familiariser avec de nouvelles techniques de pêche liées à l'exploitation des DCP à travers des séances de formation. L'utilisation des DCP est une technique simple, pratique et appropriée aux pêcheurs des communautés du littoral.

Monter et mouiller des DCP dans des endroits précis au large de la côte.

Solution envisagée

Dans la mesure où cette communauté est pourvue d'embarcation adaptée nous envisageons la mise en place, à des distances raisonnables, pour les pêcheurs de la zone de 18 dispositifs de concentration de poissons (DCP)

Pour ce faire nous organisons les pêcheurs autour d'un objectif commun : La pêche sur D.C.P

Nous mettrons en place une structure qui facilite l'appropriation du projet par les pêcheurs et avec eux nous définirons les normes de fonctionnement du groupe, des règlements pour assurer la pérennité du projet.

La pose de ces DCP aiderait à l'augmentation de la production, et favoriserait une prise de conscience quant à la nécessité de protection de l'environnement marin de la zone côtière de cette île.

Population cible

Bénéficiaires directs

Le projet : « Pose de DCP à la Gonave », vise directement et en priorité près de deux cent cinquante pêcheurs dans huit (8) sections communales côtières s'étendant de Petit

Gonave à Pointe à Raquette sans exclure les mareyeurs/grossistes, les marchandes de détail et les pêcheurs de St Marc, Montrouis, Lully, Arcahaie et Simonette.

Bénéficiaires indirects

Rentre dans cette catégorie tous les secteurs d'activités de la région qui profiteront d'une augmentation du pouvoir d'achat et des revenus des pêcheurs, mareyeurs, vendeurs. Entre autres, les réparateurs de canots, de moteurs, les marchands et marchandes de toutes sortes.

3. - DESCRIPTION DU PROJET

Objectif général

Augmenter le niveau de vie de la population de la zone côtière de la population Gonaïenne où il y a peu d'opportunité de générer des revenus, par l'introduction de nouveaux modes de production et de valorisation de la pêche.

Objectifs spécifiques

Sur le plan spécifique, le projet va oeuvrer à :

- ❖ Structurer l'organisation des pêcheurs autour de règlements
- ❖ Rendre accessible aux petites unités de pêche artisanale les grands poissons migrateurs, en développant une pêche rationnelle et responsable, par la pose de DCP.
- ❖ Après avoir favorisé l'accroissement de la production par la pose de DCP, aider dans l'amélioration des techniques de collecte et de vente de produit frais.
- ❖ Favoriser la constitution d'un fond d'appui pour les pêcheurs et les marchandes.
- ❖ Collecter les informations relatives aux qualités et quantités de poissons pêchées par marées.
- ❖ Démarcher les surplus vers d'autres clientèle ou acheteurs

Composantes et Activités prévues dans le cadre du Projet

Le projet comporte donc deux axes stratégiques (ou composantes) d'intervention :

- Le premier axe concerne l'organisation d'une structure qui assurera la pérennité du projet :
 - Supervision et gestion financière par la Fondation Verte
 - Mise en place avec les pêcheurs de la structure organisationnelle
Choix des membres du comité exécutif, parmi les membres de l'association et des animateurs/collecteurs dans les villages de pêcheurs.
 - Elaboration, divulgation des règlements.
- L'autre axe, la mise à disposition d'outils, d'équipements et de formation pour la mise en œuvre du projet :
 - Fourniture de :
Matériels pour DCP

Instruments pour le positionnement des DCP

Moteurs hors bords

Équipements de navigation et de sécurité

Matériels de pêche

- Formation d'une équipe de techniciens pour la pose, la maintenance de D.C.P parmi les pêcheurs les plus doués.
- Formation de deux cents pêcheurs au moins dans les (8) villages en :
 - Notions élémentaires de navigation et de sécurité
 - Techniques de pêche sur DCP

Le projet va également faciliter la constitution d'un fond de réserve qui permettra le financement de pêcheurs et de marchandes des villages bénéficiaires. Ce fond sera renfloué au fur et à mesure par la contribution des pêcheurs conformément aux règlements internes de l'organisation.

Par ailleurs, l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de ce projet dépend d'un ensemble d'actions comprenant :

Pour la mise en place et le mouillage de 18 DCP

- Choix qualitatif du matériel utilisé pour les DCP ;
- Identification des sites de positionnement des DCP ;

Pour l'accroissement de la production

- Amélioration, adaptation du canot traditionnel
- Équipement de certains canots de moteurs H.B
- Disponibilité d'équipement et de matériel de pêche.

Pour l'amélioration de la collecte et de la commercialisation

- Équipement sanitaire des zones de collecte ;
- Disponibilité de glace et de glacières.

Pour la formation des pêcheurs et la vulgarisation de nouveaux paquets techniques

- Organisation des rencontres de mobilisation avec les différents villages de pêcheurs ;
- Elaboration de règlements pour le fonctionnement de la pêche sur DCP
- Séminaires de formation à l'intention des pêcheurs tant sur le point de renforcement structurel et organisationnel que sur les nouvelles techniques de la pêche pélagique sur des DCP ;
- Organiser des échanges d'expérience avec les pêcheurs de l'Anse d'Hainault, Grand Goave, Léogane, etc..
- Collecte d'informations (suivi statistique) sur l'expérimentation de la pêche pélagique sur des DCP dans les zones d'implantation dans le souci d'établir des références techniques ;

Résultats et impacts attendus.

Compte tenu des objectifs poursuivis et des actions mises en œuvre, le projet peut espérer atteindre :

Les résultats suivants :

- Une association autonome de pêcheurs organisés, maîtrisant les nouvelles techniques de pêche pélagique sur DCP ;
- Une augmentation sensible du volume des prises à très court terme consécutive à une modernisation de la pêche ;
- Une augmentation du revenu des pêcheurs ainsi qu'une augmentation durable de leur pouvoir d'achat.

En terme d'impacts

- Création et consolidation d'emplois directs et indirects
- Modernisation et développement de la flotte de pêche
- Amélioration des conditions de travail et de sécurité
- Une forte diversification et intensification de la pêche
- Stabilisation dans l'exploitation des ressources du plateau continental

Estimation des retombées économiques

Les constatations lors des visites sur les lieux de collecte ainsi que les discussions avec les pêcheurs nous permettent d'estimer les revenus par pêcheurs de la manière suivante :

Si les fonds marins permettent en saison quelques prises de poissons type Selacien , Teleosteen, la majorité des pêcheurs utilisent des nasses et les prises dépassent rarement 500,00 Gdes par canot, par sortie en mer.

Sur certains « bois ronds », utilisés en équipage double, nous pouvons estimer le revenu mensuel moyen par membre d'équipage à 1000,00 Gdes.

Il est à noter que certaines femmes de ces localités font également la pêche sur les bois rond

Ce qui nous permet d'estimer approximativement à 32 000,00 Gdes les sommes réparties mensuellement dans la centaine de familles concernées.

En pêchant sur DCP un minimum de 4 000,00 Gdes mensuel est aisément atteint par pêcheur. Les expériences d'Anse d'Hainault, de Léogane, de Grand Goave, ne permettent pas de fixer de maximum.

Pour des raisons de contraintes liées aux manœuvres, une quinzaine de canots par DCP devrait être le maximum. Avec 18 DCP installés la majorité des pêcheurs de la côte de la Go-nave pourront sans aucun problème aller pêcher quotidiennement

Nous pouvons donc estimer aux alentours de 3,240,000.00 Gdes ; les revenus mensuels pour cette même population. Soit : (4000gdes x 3 pers/bat.x 15 bat x 18 DCP).

Pour la pêche traditionnelle, les volumes de poissons au retour des canots ne nécessitent pas plus d'une marchande par zone de collecte.

Avec le DCP, l'importance des prises imposera un « mareyeur/grossiste » par secteur pêchant.

Structure de la commercialisation du poisson à la Gonave

Sur l'île de la Gonave un grossiste règne en maître sur chaque zone. Pourvu d'un bateau de transport et un moteur de 40 HP et de moyens financiers adéquats, il avance de l'argent aux pêcheurs avant leur sortie en mer. En d'autre terme, les poissons pêchés ne sont plus propriétés du pêcheurs qui sort en mer. Pour sortir de cet engrenage nous pensons à travers le projet créer un fond d'appui de 750,000.00 gourdes qui leur permettra de sortir de cet enfer.

Deux bateaux seront construits sur les zones de collecte pour faciliter le transport vers le marché de Port-au-Prince des produits pêchés sur les DCPs. Chaque bateau coutera environ 100,000.00 gourdes ce qui fait un montant de 200,000.00 gourdes en total. Les moteurs sont déjà prévus dans le projet.

Stratégie de mise en œuvre

La stratégie d'exécution du projet privilégiera une approche participative qui doit être le résultat d'une action concertée entre le FAES, la Fondation VERTE et la communauté de pêcheurs des 8 villages des côtes Nord et Sud de la Gonave.

Le F.A.E.S interviendra en tant que bailleur de fonds.

Pour les travaux de génie, la formation technique, la Fondation VERTE pourra compter sur les formateurs issus des équipes techniques de Grand Goave et de Léogane.

L'appui au renforcement structurel et organisationnel des pêcheurs, sera assuré par les membres du comité technique de la Fondation Verte.

Une fois certains pêcheurs formés, ils constitueront, pour les plus doués, la nouvelle équipe technique. .

La nouvelle équipe technique, avec un canot amélioré munis d'un moteur HB, assurera tout en pêchant la discipline sur les D.C.P, ainsi que l'entretien.

Dans les zones de collecte, les animateurs/collecteurs seront chargés de relever toutes les informations concernant les retours de pêche, le nombre de canots sortis, la quantité et la valeur des poissons.

Calendrier d'exécution du projet

Les interventions du projet seront réalisées sur une période de douze (12) mois. Elles se dérouleront selon le calendrier proposé ci-après.

Activités	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Mobilisation communautaire	---	---										
Animation	-	-										
Mise en place Structure de gestion				---	----							
Elaboration Règlements			----									
Divulgarion Règlements				--	---							
				-	-							
Recrutement Formateurs			----	---								
Achat matériel et équipement		---	---									
		-	-									
Identification des lieux d'implantation de DCPs		---										
		-										
Montage des DCP			----	---								
Achat de Moteurs H.B				---	----							
Mouillage de DCPs					----	----	----					
Formation des pêcheurs				---	----	----	----					
Création d'un fonds pour les pêcheurs								----				
Aménagement des lieux de collecte							----	----				
Construction d'un hangar et de deux bateaux			----	---	----							
Collecte d'informations & établissement de références techniques				---	----	----	----	----	---	----	---	---
											-	-
Suivi & évaluation	---	---	---	--	---	----	---	----	---	----	---	---
	-	-	-	-	-					-	-	-

Organisation du projet

L'Opérateur/Prestataire de Services est la Fondation Verte

Un comité exécutif, appuyé des responsables de zones, sous la supervision du comité exécutif de la Fondation Verte sera chargé de l'application du « Règlement » et de l'entretien du matériel et équipement avec l'aide de son équipe technique.

Un animateur assurera la circulation de l'esprit du projet, des règlements, des relations entre les individus concernés.

En fonction du chronogramme d'exécution des différentes activités du projet, la Fondation VERTE sera chargée de collecter des informations nécessaires pour produire les rapports sur l'état d'avancement du projet. Le suivi qui fera partie intégrante de la gestion quotidienne du projet doit permettre à l'opérateur d'apprécier rapidement son avancement et son retard dans l'utilisation des ressources et l'exécution des travaux qui lui sont assignés afin de modifier si nécessaire, ses propres méthodes d'intervention.

A la fin du projet, il est prévu une évaluation qui jugera l'ensemble du projet. Il serait souhaitable que cette évaluation finale soit réalisée par une entité indépendante avec le soutien financier du FAES

Financement et Coût du Projet

Le coût total des trois projets est évalué à **9,941,844.00 Gourdes**. Les détails sont fournis dans le tableau ci-après décrivant le budget.

Budget du projet

Activités	Unité	Qte	Coût unitaire	Coût total
Coûts directs				
1.- Matériels et équipements pour DCP	Lot	18	150,000.00	2,700,000.00
2 Formation organisationnelle des pêcheurs	Séance	6	30,000.00	180,000.00
3.-Localisation et pose des DCP	dcp	18	25,000.00	450,000.00
4.- Formation des pêcheurs en nouvelle technique de pêche, montage et pose DCP	Mois	4	30,000.00	120,000.00
5.- Matériels et équipements pour la pêche	Lot	6	250, 000.00	1,500,000.00
6.- Matériels et équipements locaux	fft	Fft	Fft	20,000.00
7.- Achat de moteurs Hors Bord	Unité	6	180,000.00	1,080,000.00
8- Formation sur entretien et utilisation de moteur HB	Séance	6.00	7,500.00	45,000.00
9- Matériels de sécurité et de navigation	fft	Fft	fft	200,000.00
10.- Location de Sondeur électronique (2000 mètres)	Sondeur	1	50,000.00	50,000.00
11.- Location d'un bateau 40 pieds	Jour	30	15,000.00	450,000.00
12.- Achat de GPS	Unité	2	22,520.00	45,040.00
13.- Construction de centre de stockage pour vente	Unité	2	300,000.00	600,000.00
14.Construction de bateaux de transport	unité	2	100,000.00	200,000.00
15.- Constitution d'un fonds pour les pêcheurs	fft	fft	Fft	750,000.00
16.-Glacières 165 Qz	unité	45	8,000.00	360,000.00
17.- Chargeur de batterie solaire	unité	2	144,000.00	288,000.00
Sous-total couts directs				9,038,040.00
.- Autres couts				
18 Frais de gestion 10 %				903,804.00
Grand Total				9,941,844.00

Calendrier de décaissement

En accord avec le calendrier d'exécution du projet, il serait souhaitable d'obtenir des décaissements en trois tranches selon les modalités suivantes :

Première tranche : 50% du montant financé par le FAES, à la signature du contrat

Deuxième tranche : 40%, soixante jours après la signature du contrat

Troisième tranche : 10%, après la pose des 18 DCP